Printemps 2016

# Nouvelles CSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec

# TOUT LE MONDE MÉRITE UNE CHANCE ÉGALE d'écrire son avenir.

Dossier spécial
**RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION**

facebook.com/lacsq

Postpublications : N° de convention 40068962

**SAUVONS LE RÉSEAU PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE**

**Régimes de retraite universitaire**
**IL FAUT PRIVILÉGIER LA LIBRE NÉGOCIATION**

**PALESTINE : UNE ENSEIGNANTE D'ICI TÉMOIGNE**

CSQ

# La Personnelle + Les protections RésAut CSQ =

## la bonne combinaison pour vos besoins en assurances auto, habitation et entreprise

**Votre syndicat** et **La Personnelle** ont négocié une entente qui vous donne accès aux avantages d'une assurance de groupe. Commencez à économiser dès aujourd'hui grâce aux tarifs de groupe exclusifs et aux protections personnalisées !

Les protections RésAut CSQ
Assurances auto, habitation et entreprise

30 ANS DE PARTENARIAT

Assureur choisi par la **CSQ**

**Découvrez pourquoi 98 %† de nos clients renouvellent leur contrat année après année.**

**Demandez une soumission et comparez**

**1 888 476-8737**

**csq.lapersonnelle.com**

laPersonnelle

**La bonne combinaison.**

†Source : Rapport de suivi de groupe, septembre 2015.
Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

Une ÉCOLE D'ÉQUITATION MILLE CENT UN INSTRUIT

JOURNÉE PLEIN AIR AVEC LES CHEVAUX

THÉMATIQUE 2016 : Le cow-boy dans l'espace !

Sécurité : animateurs spécialisés

HORAIRE DÉTAILLÉ - JOURNÉE PLEIN AIR DU 1101 :

10h Spectacle équestre
10h15 Le groupe des participants est réparti en plusieurs équipes. Chaque participant se verra désigné une monture adaptée à ses besoins. Une démonstration équestre suivra
10h45 Équitation pour tous !
12h Dîner champêtre dans le décor de la Mangerie
12h30 Visite des écuries avec remise de la carotte apportée par le cavalier pour son cheval ou son poney
13h Début de la 2e période d'équitation pour tous !
14h30 Épreuve finale pour déterminer l'équipe qui emportera le trophée des cow-boys !
14h45 Dernier rendez-vous avant le départ. Remise d'une photo souvenir gratuite et personnalisée du cavalier avec son cheval ou son poney

PROGRAMME CONFORME AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

SEULEMENT 12.75 $ (TAXES EN SUS)

ACTIVITÉS ÉTÉ ET HIVER

Âge : 5 à 13 ans
Activités : 10h à 15h
Groupe : 10 à 250 participants

Sécurité : Animateurs spécialisés

ÉCOLE D'ÉQUITATION MILLE CENT UN

DEPUIS PLUS DE 39 ANS !

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101
Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :
- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :
- Équi-Qualité
- Tourisme Québec
- Québec à cheval
- Association des camps certifiés du Québec

1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0
Réservation et information : **450 796-5993**
info@ecoledequitation1101.com
ecoledequitation1101.com

## Mot de la rédaction

# L'éducation au cœur d'un grand rendez-vous

Au cours des cinq dernières décennies, le Québec a fait de grands pas pour favoriser l'accès à l'éducation de toutes et tous, et ce, du préscolaire à l'enseignement supérieur. Cette démocratisation a eu des effets importants sur la fréquentation scolaire et la réussite éducative. Or, on constate aujourd'hui que des inégalités persistent et, dans certains cas, s'accroissent. Qu'en est-il exactement ? Quel bilan peut-on faire de l'égalité des chances en éducation ?

Telle a été la question au cœur de la quatrième édition du Rendez-vous CSQ de l'éducation, les 15 et 16 mars, à Montréal. *Nouvelles CSQ* consacre un grand dossier à cet événement et à ses ateliers, qui ont abordé le sujet sous différents angles : petite enfance, composition de la classe, concurrence, question autochtone, immigration, formation générale des adultes, formation professionnelle et enseignement supérieur.

Si les décisions du gouvernement, ces dernières années, ont contribué à accroître les inégalités en éducation, la situation est également très préoccupante dans le réseau public des services de garde éducatifs à la petite enfance en raison des compressions sans précédent, de la modulation des tarifs et des crédits d'impôt entraînant les parents vers les garderies privées.

Or, ce réseau public contribue de façon importante au développement des tout-petits et au dépistage précoce de leurs difficultés d'apprentissage, en plus de permettre aux femmes un meilleur accès au marché du travail et d'offrir aux familles un soutien essentiel et l'assurance que leurs enfants seront bien outillés pour l'école. *Nouvelles CSQ* fait le point sur la situation, présente un aperçu de l'importante mobilisation et des moyens d'action à venir pour sauver le réseau.

Bonne lecture !

CATHERINE GAUTHIER *Rédactrice en chef*

Pour nous écrire **nouvellescsq@lacsq.org**

NouvellesCSQ
Volume 36, nº 3

# SOMMAIRE

6 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
L'ÉCOLE INÉGALITAIRE AU SERVICE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

7 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
PETITE ENFANCE : UN RÉSEAU PUBLIC EN PÉRIL

9 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
COMMENT COMPOSER AVEC L'IMPOSSIBLE ?

10 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
ÉGALITÉ DES CHANCES ET INÉGALITÉ DES RÉSULTATS

11 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
DEUX POIDS, DEUX MESURES POUR LES ADULTES EN FORMATION ?

13 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
CONCURRENCE EN ÉDUCATION : ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON ?

14 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
RÉUSSIR SA SCOLARITÉ AU NORD, TOUT UN DÉFI !

16 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
IMMIGRATION : SE CONCERTER POUR ACCUEILLIR L'ÉLÈVE

17 RENDEZ-VOUS CSQ DE L'ÉDUCATION
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
BIEN PLUS QU'UNE QUESTION DE DROITS DE SCOLARITÉ

20 NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC
ENTENTE DE PRINCIPE RATIFIÉE

21 SÉCURITÉ SOCIALE
RETRAITE UNIVERSITAIRE :
IL FAUT PRIVILÉGIER LA LIBRE NÉGOCIATION

22 PETITE ENFANCE
SAUVONS NOTRE RÉSEAU PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

29 SOLIDARITÉ
PALESTINE : UNE ENSEIGNANTE D'ICI TÉMOIGNE

31 FEMMES
« L'AUSTÉRITÉ EST SEXISTE »

LA CSQ,
AU SERVICE DES
PERSONNES
EN MOUVEMENT
AVEC SON TEMPS

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.

100% BIOGAZ ÉNERGIE PERMANENT ECOLOGO

En choisissant ce papier pour l'impression du magazine, plutôt qu'un produit fait à 100 % de fibres vierges, la CSQ a réalisé plusieurs économies environnementales :

374 arbres
25 terrains de tennis

1 377 948 L d'eau
3 937 jours de consommation d'eau

54 255 kg $CO^2$
émissions de 18 voitures par année

20 872 kg de déchets
2 camions à ordures

161 kg NOX
émissions de 1 camion par année

613 GJ
consommation d'énergie de 6 ménages par année

**Nouvelles CSQ Volume 36, No. 3 Publication de la Centrale des syndicats du Québec** 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : nouvellescsq@lacsq.org / **Directrice des communications** Marjolaine Perreault / **Rédactrice en chef** Catherine Gauthier / **Secrétaire adjointe aux publications** France Giroux / **Révision** Martine Lauzon, Anne-Catherine Sabas, Suzy Bélanger / **Publicité** Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@csq.qc.net / **Photographes** François Beauregard, Jocelyn Bernier, Martin Cayouette, Jean-François Leblanc, Pascal Ratthé, Rémi Sénéchal, iStockphoto / **Retouches photo** Yves Vaillancourt / **Dépôt légal** Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / **La CSQ sur le Web** lacsq.org / **Abonnement** Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@csq.qc.net / **Postpublications** Nº de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : **Publication de la Centrale des syndicats du Québec** 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Rejoignez-nous sur Facebook !
facebook.com/lacsq

D10990

NCSQ 1516 Printemps 2016

Photo François Beauregard

Une véritable politique en éducation serait possible si le gouvernement s'y mettait et croyait en sa nécessité. Jusqu'à maintenant, notre revendication incessante d'engager un vrai dialogue avec les acteurs du milieu pour déterminer les besoins réels en éducation a été vaine. En effet, les quatre ministres libéraux de l'Éducation qui se sont succédé depuis deux ans ont fait la sourde oreille.

Notre demande, fort légitime, de tenir une vaste consultation sur les priorités en éducation n'a pas été entendue, pas plus que les revendications des parents qui encerclent nos écoles. Cela nous laisse plus que perplexes sur la réelle volonté du gouvernement de faire de l'éducation la priorité nationale.

La commission parlementaire sur le projet de loi n° 86 portant sur la gouvernance en éducation a commencé ses travaux. Nous avons fait valoir le double déficit démocratique de ce projet. Déficit sur le processus, car la démarche choisie n'est pas favorable au dialogue social et ne permet pas le débat. Déficit sur le contenu, car, en plus du recul proposé en termes de démocratie scolaire, le projet de loi met en péril l'égalité des chances, le fondement même de notre système d'éducation.

Pour nous, un véritable dialogue sur les grands enjeux en éducation aurait permis de s'attarder à la réussite éducative, aux services qui sont nécessaires, à l'amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves, aux conditions d'exercice du personnel et à la reconnaissance de son expertise... Mais rien de tout cela n'est à l'ordre du jour du gouvernement... Il préfère plutôt proposer des changements structurels qui ne tiennent pas la route.

La CSQ a tenu à la mi-mars un rendez-vous de l'éducation ayant pour thème l'égalité des chances et la justice sociale. Dans un contexte où les inégalités sociales se creusent, comment assurer cet idéal d'égalité des chances ? Dans son récent livre intitulé *La grande fracture*, Joseph Stiglitz, lauréat du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (communément appelé « prix Nobel d'économie »), affirme sans équivoque que l'égalité des chances passe par l'éducation, à la fois par sa quantité et sa qualité.

Partageant cette même conviction, notre centrale poursuit la lutte pour que le débat sur l'avenir de l'éducation publique porte sur la quantité et la qualité des services à offrir aux élèves et non sur la nature des structures à mettre en place ou à éliminer.

Il est plus que temps de s'assurer que l'équité et l'égalité sont au cœur des décisions en éducation. C'est la feuille de route que nous proposons.

Louise Chabot
*Présidente*

# TOUT LE MONDE MÉRITE UNE CHANCE ÉGALE D'ÉCRIRE SON AVENIR

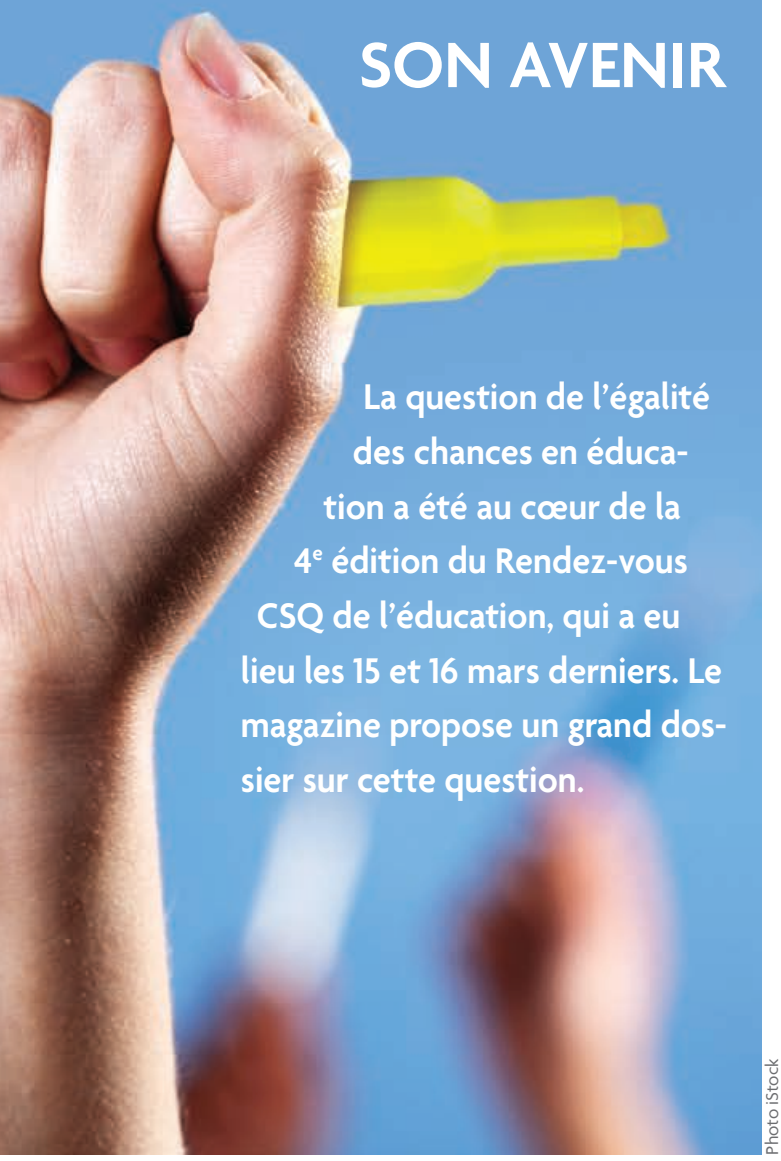

**La question de l'égalité des chances en éducation a été au cœur de la 4e édition du Rendez-vous CSQ de l'éducation, qui a eu lieu les 15 et 16 mars derniers. Le magazine propose un grand dossier sur cette question.**

Photo iStock

## Phénomène inquiétant en Occident

# L'ÉCOLE INÉGALITAIRE AU SERVICE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

LUC ALLAIRE *Conseiller CSQ aux relations internationales*

**Nico Hirtt est membre fondateur et chargé d'études de l'organisation Appel pour une école démocratique en Belgique. Invité comme conférencier au Rendez-vous CSQ de l'éducation, il brosse un tableau très sévère sur l'évolution des systèmes éducatifs en Occident.**

Il rappelle que, dans les années 1950 à 1980, on a assisté à une massification de l'enseignement, qui était appuyée par un discours important sur la démocratisation de l'éducation. À partir des années 1990, le contexte socioéconomique s'est complètement transformé.

« On entre alors dans ce qu'on a appelé – très mal – la société de la connaissance ou la société de l'information. Dans les faits, on assiste à une polarisation du marché du travail. Il y a une très forte augmentation des emplois demandant un très haut niveau de qualification et, parallèlement, une demande explosive des emplois non qualifiés, essentiellement dans le secteur des services », explique-t-il.

Cette transformation aura des répercussions importantes. « Le discours des années 1950 à 1980 a reculé au profit d'un courant plus économique disant : "Maintenant, ce qui importe, c'est que tout le monde trouve une formation adaptée aux besoins du marché du travail." »

Ainsi, au lieu d'insister sur l'élévation du niveau de formation et de qualification, on insiste sur la flexibilité et l'adaptabilité de la main-d'œuvre. Ce discours est porté par les institutions internationales, comme la Commission européenne, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Fonds monétaire international.

Aujourd'hui, les résultats sont palpables. « Depuis les premières enquêtes internationales PISA[1], au début des années 2000, on constate une augmentation des inégalités sociales chez la plupart des membres de l'OCDE, qui se manifestent dans les résultats obtenus dans les compétences en mathématiques et en littératie. »

Nico Hirtt se fait cinglant : « Cette augmentation des inégalités sociales n'est pas un signe du dysfonctionnement de l'école, mais au contraire d'une très bonne adaptation du système éducatif à l'environnement économique et social. C'est très triste à dire, c'en est presque cynique, mais c'est bien ce qui est en train de se passer : la croissance des inégalités sociales à l'école reflète la polarisation du marché du travail auquel l'école tend spontanément à s'adapter ! »

1 Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

# Ségrégation raciale : les écoles new-yorkaises sont les plus touchées

Anthony Harmon est président du bureau régional new-yorkais de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (National Association for the Advancement of Colored People – NAACP). À ce titre, il collabore avec un groupe de travail de l'American Federation of Teachers (AFT) sur l'équité raciale en éducation.

Les défis de la NAACP sont énormes dans le secteur de l'éducation. Les écoles de New York sont celles où la ségrégation est la plus forte aux États-Unis. Une situation qui s'explique par le fait que, à quelques stations de métro de distance, on passe de quartiers très défavorisés dans le Bronx aux quartiers les plus riches à Manhattan. La solution, selon Anthony Harmon, serait de permettre aux élèves noirs des quartiers défavorisés de fréquenter les écoles blanches des quartiers huppés. « Pour cela, il ne faudrait plus que le critère pour fréquenter une école soit le code postal », dit-il.

Pour lui, il est nécessaire d'adresser les enjeux de l'équité et de la justice dans le système scolaire, en commençant par dire la vérité aux personnes en autorité. C'est ainsi que l'AFT a organisé des rencontres dans les milieux où les gens ont pu décrire la discrimination qu'ils vivaient. « Des Blancs ont été estomaqués lorsqu'ils ont entendu de jeunes Noirs parler de la discrimination quotidienne qu'ils subissent : être suivis dans un magasin simplement parce qu'ils sont Noirs, par exemple. »

Dans le rapport qui a été produit, on compte plusieurs recommandations pour améliorer la situation dans les écoles. La première consiste à financer des programmes qui fourniront des solutions de rechange aux suspensions hors de l'école. Pour Anthony Harmon, « il est essentiel que les suspensions ne soient pas perçues comme des congés, mais qu'elles soient l'occasion d'offrir des opportunités éducatives qui ont du sens, principalement pour les étudiants noirs qui font le plus souvent l'objet de ces suspensions », conclut le conférencier au Rendez-vous CSQ de l'éducation. /

Anthony Harmon

# LA PETITE ENFANCE AU QUÉBEC
# UN RÉSEAU PUBLIC EN PÉRIL

ISABELLE-LINE HURTUBISE *Conseillère CSQ à la vie professionnelle*

**Le gouvernement du Québec a posé un jalon important en instaurant, à la fin des années 1990, un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance régis et subventionnés visant à offrir à tous les enfants, peu importe le milieu dont ils sont issus, un accès à des services de qualité. Or, au cours des quinze dernières années, le réseau a subi plusieurs compressions, auxquelles s'ajoutent la récente modulation des tarifs et les crédits d'impôt qui poussent les parents vers le privé. Assistons-nous au démantèlement du réseau public des services de garde ?**

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a réalisé récemment une importante étude sur le réseau des services de garde, qui a permis de creuser la question des tarifs et des dangers liés à la privatisation des services.

« Ce qui saute aux yeux, c'est que, depuis le milieu des années 2000, nous assistons à une relative stagnation des places dans les services de garde régis et subventionnés en comparaison avec celles dans le privé », explique Philippe Hurteau, chercheur à l'IRIS.

Par services de garde régis et subventionnés, on fait référence aux centres de la petite enfance et aux milieux familiaux. « Pour ce qui est des milieux familiaux, la croissance a été d'à peine 3 %, soit 2 000 places en 10 ans. Or, du côté des garderies privées, on a assisté à une explosion faramineuse, passant de 271 places, en 1998, à 52 000 aujourd'hui », poursuit-il.

## UN RÉEL EXODE DES PARENTS

« Sur le terrain, on remarque un exode des familles vers le privé. La modulation des tarifs rend ces garderies moins chères à leurs yeux. Or, dans les services de garde en milieu familial privés, il n'y a aucun contrôle gouvernemental sur le nombre de poupons, la formation des éducatrices et la vérification obligatoire des antécédents judiciaires, par exemple. L'égalité des chances est donc mise à mal », ajoute Julie Pinel, vice-présidente de l'Alliance des intervenantes en milieu familial – Montérégie (ADIM-CSQ).

Du côté des centres de la petite enfance, un élément nouveau est apparu : les listes d'attente ont littéralement fondu, les parents n'étant plus au rendez-vous. Pourtant, les recherches le confirment : les services de garde éducatifs à l'enfance régis et subventionnés sont de grande qualité. Selon une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec, le pourcentage d'enfants bénéficiant de services bons ou excellents est quatre fois plus élevé dans les centres de la petite enfance que dans les garderies commerciales non subventionnées.

*Les coupes dans les centres de la petite enfance font mal, très mal.*

## UN PLUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

De plus, plusieurs études ont aussi démontré l'effet important qu'ont les services de garde éducatifs et universels sur la future réussite scolaire des enfants et la lutte contre la pauvreté.

« L'accès à des services de qualité lors de la petite enfance offre notamment aux enfants un meilleur développement socioémotionnel, cognitif et linguistique de même qu'une plus grande autonomie. Les enfants arrivent donc mieux outillés pour commencer leur parcours scolaire. Tout cela assure une meilleure égalité des chances à l'ensemble des jeunes », explique Valérie Grenon, première vice-présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

## DES COUPES QUI FONT TRÈS MAL

La recherche de l'IRIS a posé un deuxième constat : « La commission Robillard[1] laisse entendre qu'il y a eu une augmentation de 79,6 % des coûts des services de garde subventionnés. La réalité est tout autre ! On doit plutôt parler d'une augmentation de 23 %, due essentiellement à l'évolution du nombre de places et non au coût des places, ces dernières n'étant pas plus chères. On peut penser que la commission conseille le gouvernement sur des données qui sont à tout le moins problématiques », précise Philippe Hurteau.

Les coupes dans les centres de la petite enfance font mal, très mal. « Les ressources pour les enfants qui ont des besoins particuliers sont les premières à en faire les frais. Qu'en est-il alors de l'égalité des chances, qui était au cœur du développement des services de garde publics au Québec ? », s'insurge Valérie Grenon.

## DES SERVICES PLUS QUE RENTABLES

Pourtant des études démontrent que les services de garde publics sont rentables. « L'économiste Pierre Fortin a fait la démonstration que chaque dollar dépensé rapporte 1,47 $ à l'État. En plus de contribuer au développement optimal des enfants et à leur réussite future, les services de garde régis et subventionnés ont aussi permis à des milliers de femmes d'accéder au marché du travail. Ce réseau représente une grande richesse pour le Québec. Il est une source d'égalité des chances qui fait l'envie ailleurs au Canada et dans le monde », conclut Julie Pinel. /

Photos François Beauregard

**Philippe Hurteau, Julie Pinel et Valérie Grenon étaient conférenciers au Rendez-vous CSQ de l'éducation.**

1 Commission de révision permanente des programmes présidée par Lucienne Robillard.

# Comment composer avec l'impossible ?

## PORTRAIT DE LA COMPOSITION DES CLASSES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

JACQUES TONDREAU *Directeur CSQ du Service de l'action professionnelle et sociale*

**La composition de la classe s'est grandement transformée au cours des dernières années, au Québec, à tel point que ces changements affectent de manière très importante les conditions d'exercice du personnel enseignant et les conditions d'apprentissage des élèves. Souhaitant démontrer ces effets négatifs importants, le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ-CSQ) a réalisé une grande enquête sur cette question, dont les conclusions ont été présentées lors du Rendez-vous CSQ de l'éducation.**

La fuite des élèves vers les écoles privées ou les projets particuliers, l'intégration sans les ressources nécessaires des élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans la classe ordinaire et les compressions budgétaires à répétition affectent la capacité du personnel enseignant à offrir une éducation de qualité à tous les élèves. Dans certains cas, la composition de la classe est si dysfonctionnelle qu'il est pratiquement impossible de faire entrer les élèves dans l'apprentissage.

### UNE ENQUÊTE POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉALITÉ DES CLASSES DU PRIMAIRE

Durant l'année scolaire 2012-2013, des commentaires sur 5 936 élèves ont été recueillis auprès de 283 enseignantes et enseignants, dans autant de classes, réparties dans vingt écoles primaires des commissions scolaires des Premières-Seigneuries et de la Capitale. Pour chaque jeune, plusieurs facteurs étaient pris en compte. S'agissait-il d'un élève régulier ou allophone ? Présentait-il un trouble, une difficulté ou un facteur de risque ? Avait-il besoin d'un plan d'intervention et de ressources particulières ? Cette collecte a fourni un riche corpus de données, tant chiffrées que commentées, qui ont par la suite été rigoureusement analysées.

### DES RÉSULTATS INQUIÉTANTS

Les résultats de l'étude[1], réalisée par la chercheuse Caroline Jeanson, viennent grandement relativiser la vision, peut-être populaire, de l'intégration scolaire de l'élève en fauteuil roulant ou de l'enfant ayant une trisomie. Dans les faits, le profil de l'élève sur papier est considérablement plus simple qu'il ne l'est dans la réalité, comme s'il était possible, par la simple attribution d'un code ou d'un titre, de décrire l'entièreté et la complexité d'un enfant.

Sous l'appellation officielle peut donc se cacher plus d'un besoin particulier, des procédures qui peinent à aboutir, des services refusés, des ressources inadéquates, des adaptations quotidiennes, des parents non coopératifs... ou toutes ces réponses à la fois. Multipliez ce profil par 18, 20, 24... 26, et vous aurez un portrait plus fidèle de la classe primaire publique « ordinaire » d'aujourd'hui qui, on va se le dire, appelle un travail extraordinaire de tous les intervenants et intervenantes scolaires, à commencer bien sûr par les enseignantes et les enseignants.

### MATIÈRE À RÉFLEXION, MATIÈRE POUR L'ACTION

Cette enquête nous amène à faire un constat important : on ne peut continuer dans la mouvance actuelle qui demande au personnel des écoles de faire toujours plus avec moins. Il en va de la qualité de l'éducation de nos classes, des conditions d'apprentissage de tous les élèves et des conditions d'exercice du personnel, et au premier chef les enseignantes et enseignants. Parce que c'est bien cela qui est en jeu : la qualité de la scolarisation et de l'éducation de toutes les petites Québécoises et de tous les petits Québécois, qu'on se le rappelle, incessamment. /

1 JEANSON, Caroline (2014). *Opération portraits de classe. Étude des compositions de classe des commissions scolaires des Premières-Seigneuries et de la Capitale. Québec*. Québec, Syndicat de l'enseignement de la région de Québec.

## Élèves issus d'un milieu défavorisé

# ÉGALITÉ DES CHANCES ET INÉGALITÉ DES RÉSULTATS

JACQUES TONDREAU *Directeur CSQ du Service de l'action professionnelle et sociale*

**Depuis une cinquantaine d'années, plusieurs pays ont instauré des politiques d'intervention dans les écoles en milieu défavorisé pour aider les élèves à mieux réussir. Toutefois, leurs effets sur la persévérance et la réussite scolaires sont plutôt limités, comme en témoignent les contre-performances quasi généralisées de ces programmes partout dans le monde. En cherchant à régler des problèmes sociaux avec des solutions scolaires, faisons-nous fausse route ?**

Au début des années 1960, la démocratisation de l'éducation donne accès aux études secondaires à tous les jeunes du Québec. Le Québec amorce alors une période de prospérité économique importante, et on attend des établissements scolaires qu'ils forment une main-d'œuvre compétente. À l'époque, on croyait fermement que l'éducation pouvait sortir les jeunes de la pauvreté, comme en témoigne le dicton : « Qui s'instruit s'enrichit. »

Photo iStock

## L'ÉCOLE NE PEUT TOUT RÉGLER

Toutefois, les politiques éducatives d'intervention en milieu défavorisé ont été construites sur un optimisme débordant quant à la capacité de l'école à réduire les écarts de réussite entre les jeunes provenant d'un milieu défavorisé et les autres. Au fil du temps, ces politiques ont fait prendre conscience d'un fait important : l'école ne peut, à elle seule, transformer la société.

## UN TRAVAIL DOIT ÊTRE RÉALISÉ EN AMONT

Pour que les écoles puissent jouer adéquatement un rôle de transformation sociale, un travail doit être réalisé, en amont, pour réduire les inégalités sociales. Plusieurs moyens efficaces existent pour lutter contre la pauvreté, comme l'impôt progressif – qui assure une meilleure répartition de la richesse –, des politiques de soutien aux familles, des logements abordables pour les parents vivant avec de faibles revenus ainsi qu'une hausse du salaire minimum ou des suppléments de revenus.

## DES MESURES EFFICACES

À travers le temps, des mesures ont démontré une certaine efficacité. La meilleure d'entre elles est, sans conteste, l'aide alimentaire dans les écoles en milieu défavorisé. Malheureusement, on a vu dernièrement des écoles sabrer cette mesure, sous la pression des coupes en éducation.

Toute autre mesure visant à améliorer le climat de l'école, à réduire le roulement du personnel et des élèves ou à assurer une plus grande mixité scolaire dans la classe, en regroupant des élèves ayant des résultats scolaires différents, sont aussi favorables à l'apprentissage des élèves de milieu défavorisé et à leur réussite, comme le démontre amplement la recherche.

## DES POLITIQUES AUX LACUNES IMPORTANTES

Cependant, les politiques d'intervention en milieu défavorisé ne font généralement pas appel aux pratiques du personnel des établissements scolaires, alors que leur expérience permettrait d'éviter de nombreux écueils dans leur implantation. D'autres lacunes importantes existent, comme en témoigne, par exemple, l'évaluation de la stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA).

Mise en place, en 2002, pour soutenir les écoles en milieu défavorisé, cette dernière n'a démontré aucun effet à la baisse sur le décrochage scolaire. Pourquoi ? La démarche structurée, dans laquelle les écoles devaient s'inscrire, s'est avérée trop exigeante. À cela se sont ajoutées la complexité de l'opération pour les établissements, une concentration des décisions entre les mains des directions et une démarche de planification empreinte d'impératifs administratifs, suscitant peu la mobilisation du personnel.

*L'école ne peut, à elle seule, transformer la société.*

Il y a ici matière à réflexion pour des autorités politiques aux attentes souvent démesurées quant à la capacité de l'école à changer la donne pour les élèves. Ces autorités devraient d'abord se questionner sur leur propre capacité à concevoir, puis à mettre en place des politiques qui aient du sens pour les écoles, leur personnel et les élèves.

### DES LEÇONS À TIRER DES ÉCOLES EN MILIEU DÉFAVORISÉ

Par ailleurs, certaines écoles en milieu défavorisé parviennent à faire réussir leurs élèves au-delà de ce qui est attendu. Cela signifie que, malgré la performance décevante des politiques éducatives en milieu défavorisé, elles trouvent des moyens de mener plus d'élèves vers la réussite. La recherche montre, notamment, qu'elles ont des attentes élevées envers les élèves en matière d'apprentissage, malgré les difficultés d'apprentissage ou de comportement de ces derniers.

### LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION, UN ACTEUR CLÉ

L'école n'a pas le pouvoir de redresser à elle seule les travers d'un capitalisme créateur d'inégalités économiques. C'est dans sa sphère d'influence et d'intervention privilégiée – l'action pédagogique – qu'elle peut être la plus efficace. Donnons donc au personnel des écoles les moyens de remplir cette importante mission en leur permettant, entre autres, de faire jouer pleinement leur expérience pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves. /

### L'ÉCOLE EN MILIEU DÉFAVORISÉ

Le décrochage scolaire est un enjeu majeur dans la plupart des pays. Dans son essai *L'école en milieu défavorisé*, Jacques Tondreau retrace la genèse et analyse l'évolution des politiques d'éducation destinées aux élèves issus d'un milieu défavorisé dans plusieurs pays et provinces. Un livre qui plaira à celles et ceux qui s'intéressent aux enjeux liés à la persévérance et à la réussite scolaires.

# DEUX POIDS, DEUX MESURES POUR LES ADULTES EN FORMATION ?

MAXIME GARNEAU *Conseiller FSE-CSQ aux communications*

**Au Québec, plus de 300 000 adultes fréquentent la formation générale des adultes (FGA) et la formation professionnelle (FP). Alors que notre réseau scolaire ressent présentement les effets de la baisse démographique au niveau secondaire, les inscriptions sont en hausse à la FGA et à la FP depuis une dizaine d'années. Pourtant, les services complémentaires auxquels ont droit les élèves du secteur des jeunes y sont à peu près inexistants. Les adultes en formation sont-ils traités de façon inéquitable ?**

Beaucoup d'adultes arrivent dans les centres de formation après un parcours scolaire difficile. Certains ont vécu plusieurs échecs, alors que d'autres se relèvent de difficultés importantes sur le plan personnel. Les ressources pour encadrer ces personnes et leur fournir l'aide nécessaire font trop souvent défaut.

« Un nombre important d'adultes s'inscrivant à la FGA sont des élèves qui étaient en difficulté au primaire et au secondaire, et qui avaient droit à des services particuliers. À l'éducation des adultes, ces ressources sont virtuellement inexistantes », explique Jean-François Boivin, conseiller syndical au Syndicat de l'enseignement du Saguenay (SES-CSQ).

« On pourrait dire qu'il existe une forme de discrimination basée sur l'âge. Quand tu as 16 ans et que tu quittes l'école secondaire pour un centre d'éducation des adultes, tu n'as soudainement plus les mêmes droits, les mêmes ressources. Cette situation est inacceptable et constitue un important facteur d'inégalité qui défavorise les adultes en formation », ajoute Daniel Baril, directeur général de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

### PAS LA MÊME CHANCE POUR TOUS

Selon Jean-François Boivin, qui a enseigné au Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay pendant plus de 20 ans, certains éléments sont inéquitables, dès le départ, pour les personnes les plus vulnérables.

*« Dans un système d'éducation public comme le nôtre, tous les élèves devraient pouvoir poursuivre leurs rêves, et personne ne devrait avoir à suivre une voie déjà tracée. »*

« Les adultes qui choisissent de faire un retour sur les bancs d'école démontrent beaucoup de courage. Quand leur décision est prise, il ne faut surtout pas freiner leur enthousiasme. Il faut au contraire que tout se fasse rapidement et facilement. Malheureusement, certains se découragent dès le départ, parce que leurs acquis scolaires limités rendent difficile la préparation des formulaires ou parce qu'ils n'ont pas les compétences requises pour s'inscrire en utilisant Internet. D'autres n'ont tout simplement pas accès à un ordinateur », explique-t-il.

Photo Jocelyn Bernier

Photo archives

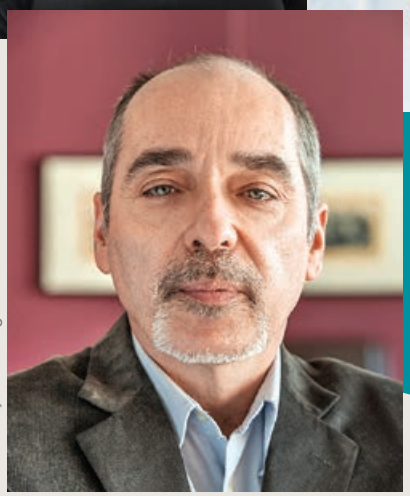

Photo François Beauregard

**Heather Cregg, Jean-François Boivin et Daniel Baril étaient conférenciers au Rendez-vous CSQ de l'éducation.**

Souvent, des éléments aussi terre à terre que l'inscription et la conciliation famille-travail peuvent être des obstacles majeurs. « On aborde fréquemment la lutte contre les inégalités de façon très théorique et philosophique. Si on souhaite améliorer les choses, il faut s'assurer que toutes ces personnes rencontrent le moins d'embûches possible », ajoute Daniel Baril.

## ÉCRIRE SON AVENIR

Pour Jean-François Boivin, d'autres enjeux menacent l'égalité des chances à la FGA et à la FP. « On aime dire que chaque élève mérite une chance égale d'écrire son avenir. Pour que ce soit possible, tous doivent pouvoir choisir le programme de formation qui les passionne. Or, le gouvernement souhaite de plus en plus adapter l'offre de formation aux besoins des milieux et des entreprises. Dans un système d'éducation public comme le nôtre, tous les élèves devraient pouvoir poursuivre leurs rêves, et personne ne devrait avoir à suivre une voie déjà tracée. »

« Le traitement inéquitable, souvent réservé à l'éducation des adultes, découle en partie de la méconnaissance de ce milieu, estime Daniel Baril. Quand on parle d'un élève du primaire ou du secondaire, tout le monde a une bonne idée de sa réalité, de son quotidien. Même chose pour un étudiant qui fréquente le cégep ou l'université. Cependant, quand il s'agit d'un adulte qui suit une formation dans un centre, bien peu de gens peuvent en parler. Dans notre système d'éducation, on valorise tous les secteurs, du préscolaire à l'université, mais on oublie souvent la FGA et la FP. »

« Ce désintérêt envers la FGA et la FP se traduit aussi dans les conditions de travail du personnel. La précarité d'emploi touche environ trois enseignants sur quatre dans ces secteurs. Cette situation a d'importantes répercussions sur la stabilité et le suivi des projets dans les centres », ajoute Heather Cregg, troisième vice-présidente du Syndicat de l'enseignement du Lanaudière (SEL-CSQ).

« Pourtant, la formation générale des adultes et la formation professionnelle constituent des éléments importants de notre système d'éducation public. En permettant à plusieurs adultes d'acquérir une formation générale ou un métier, ces secteurs jouent un rôle clé pour favoriser l'égalité des chances dans le réseau scolaire québécois », conclut-elle. /

## La concurrence en éducation

# ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON ?

ALEC LAROSE *Conseiller FSE-CSQ à la vie professionnelle*

**Dans la plupart des villes du Québec, la moitié des élèves ont quitté la classe ordinaire du secondaire au profit des écoles privées et des projets particuliers. En une génération, la multiplication des voies de sortie et de certaines pratiques scolaires a progressivement accru le déséquilibre déjà visible dans nos classes. Quelles sont les conséquences de ce phénomène sur la société, la réussite scolaire et les inégalités sociales ?**

La question de la concurrence scolaire a fortement ressurgi ces dernières années. Chercheurs, médias et politiciens ont soulevé des interrogations. Et pour cause : au Québec, 21,5 % des élèves francophones fréquentent une école secondaire privée (Statistiques de l'éducation, 2014). Cela dit, la concentration du phénomène est fondamentale pour comprendre sa genèse et ses répercussions : 4 élèves francophones sur 5 résident sur le territoire de 30 commissions scolaires. Or, dans ces milieux, la part du secondaire privé est de 26 % en moyenne, jusqu'à un sommet de 42 % à la Commission scolaire des Découvreurs.

La composition de la classe est la pierre angulaire de cette situation. En effet, à l'issue d'une étude d'envergure, Statistique Canada a conclu, en 2015, que les écarts entre le public et le privé ne sont causés ni par les ressources ni par les pratiques des établissements. Elles sont plutôt « systématiquement imputables à deux facteurs : les élèves qui fréquentaient des écoles secondaires privées étaient plus susceptibles d'avoir des caractéristiques socioéconomiques positivement associées au succès scolaire et d'avoir des pairs dont les parents avaient fait des études universitaires[1]. »

À ce chapitre, la croissance exponentielle des projets particuliers au public, lorsqu'elle mène à la création de groupes différents sur le plan socioéconomique, culturel ou scolaire, a les mêmes conséquences. Dans son avis sur la question, publié en 2007, le Conseil supérieur de l'éducation estime que ces projets recevaient de 16 % à 20 % des effectifs, un chiffre qu'il jugeait lui-même conservateur. Ils s'ajoutent donc à l'effet de ségrégation engendré par le privé, vidant ainsi la classe dite ordinaire de la moitié de ses élèves parmi les plus favorisés.

Photo iStock

### LE MARCHÉ SCOLAIRE ET LA NON-MIXITÉ, UN AVANTAGE POUR LA SOCIÉTÉ ?

L'un des plus importants constats de recherche des dernières années est que l'effet de la concurrence n'est pas linéaire : à partir d'un certain seuil, assez bas, ses répercussions négatives augmentent (au Québec, voir Caldas et Bernier, 2012 ; aux États-Unis, voir Greene et Kang, 2004). C'est sans doute, d'ailleurs, ce qui explique la contradiction des études dans ce domaine. Or, dans notre système d'éducation, ce seuil critique est de nombreuses fois dépassé.

Or, en Europe comme aux États-Unis, des chercheurs ont démontré que les milieux scolaires plus hiérarchisés sont globalement moins performants, ce qui s'observe dans les tests PISA. Ces milieux augmentent aussi la ségrégation sociale.

Chez nous, après une vaste recension des écrits, le comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires a conclu, en 2014, que favoriser l'hétérogénéité des classes et des écoles est un moyen peu coûteux d'améliorer l'efficience du système.

À l'inverse, le « placement sélectif des élèves dans des classes ou des écoles différentes sur la base de leurs résultats scolaires, résultats qui sont intimement liés à leur origine sociale, entraîne des coûts supplémentaires dus à la concentration d'élèves à risque dans les mêmes groupes[2] ».

### DES CLASSES-GHETTOS ?

On constate en ce moment une concentration importante d'élèves en difficulté ou issus de milieux défavorisés dans les mêmes classes : une moitié moins favorisée, plus vulnérable, désormais séparée de l'autre, comme dans certains pays du tiers-monde.

Au-delà de l'efficacité, cela soulève en outre des questions d'équité et de justice, mais aussi d'intégration réelle, sociale et linguistique, dans une société moderne complexe. Compte tenu de la gravité des enjeux en présence, le moment est venu, plus que jamais, de relancer le débat : et maintenant, que fait-on ? /

1 FRENETTE, Marc, et Ping Ching WINNIE CHAN (2015). *D'où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées ?* Études analytiques – Documents de recherche n° 367, [En ligne], Statistique Canada, 27 p. [statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2015367-fra.pdf].

2 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). *Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires*, Québec, le Ministère, 182 p. Également disponible en ligne : education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/rapport-du-comite-dexperts-sur-le-financement-ladministration-la-gestion-et-la-gouvernance-de/.

# Réussir sa scolarité au Nord, tout un défi !

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

**Les données sur les taux de décrochage scolaire chez les Inuits et les Cris du Québec sont alarmantes. En 2009-2010, le taux de décrochage se situait à 80,1 %, à la Commission scolaire Kativik, comparativement à 17,4 % pour l'ensemble du Québec. Quant à la moyenne pour les territoires conventionnés (École Naskja et commissions scolaires crie et Kativik), elle s'élevait à 85,2 %[1]. Dramatiques, ces statistiques sont révélatrices des défis que rencontrent ces communautés. Des enseignants hyper engagés auprès de ces jeunes expliquent.**

## PREMIER DÉFI

**Enseigner dans des milieux où la langue maternelle n'est pas le français**. « Transmettre les savoirs, c'est difficile. Le français est une langue seconde et, par surcroît, très difficile à apprendre », explique Jeff Gagnon, enseignant de français à Opitciwan, une communauté atikamekw.

« La maîtrise de la langue est un enjeu majeur. L'élève doit comprendre les consignes en sciences, par exemple. S'il n'est pas capable, c'est un problème », ajoute Tarek Khazen, enseignant des sciences à Waswanipi.

## DEUXIÈME DÉFI

**Apprivoiser les jeunes, les amener à avoir confiance en eux, à se sentir à l'aise en classe**. Le constat est général : les jeunes ne parlent pas beaucoup. Ils sont très timides en classe et discutent très peu d'eux-mêmes et de leur famille.

« On peut les faire s'ouvrir lorsqu'ils ont confiance en nous. J'ai aidé des jeunes filles enceintes qui ne connaissaient pas les ressources et des jeunes avec des problèmes de toxicomanie. Ils racontent ce qu'ils ont fait la veille, ce qu'ils ont bu, la violence à la maison », poursuit François Beauchemin, enseignant au secondaire à Kangiqsujuaq, une communauté inuite.

Photos des jeunes autochtones : Daniel Charest

## TROISIÈME DÉFI

**Contrer l'absentéisme**. « Il s'agit d'un problème majeur. Comment réguler sa classe, adapter son enseignement, être efficace quand les élèves s'absentent de leurs cours, parfois pendant de longues périodes ? Le problème, moins visible au primaire, s'accentue d'année en année », explique Daniel Charest, enseignant dans le village de Quaqtaq.

## QUATRIÈME DÉFI

**La crise du logement**. Tarek Khazen est formel : « Les élèves sont souvent incapables de faire leurs devoirs à la maison. Et la source du problème, dans la communauté crie, c'est le logement. Comment voulez-vous étudier lorsque vous êtes douze à la maison ? »

« C'est aussi le facteur déterminant dans les communautés inuites, raconte François Beauchemin. Comment valoriser l'éducation auprès d'une famille de huit personnes vivant dans une maison comptant deux chambres ? Le jeune fuit, littéralement ; il prend de l'alcool, de la drogue. »

1 GARAKANI, Tatiana (2015). *Persévérance scolaire des élèves inuit : Influence de la perception, de l'attitude et de l'approche pédagogique des enseignants inuit et qallunaat (non inuit)*, rapport de recherche, [En ligne], Fonds de recherche Société et culture, 20 p. [frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/552404/PRS_GarakaniT_rapport_inuit.pdf/0fafb20e-ac81-4b02-9d24-4047e59a85fb].

**L'insuffisance des ressources**. Tous s'entendent pour affirmer combien il est difficile d'enseigner lorsque les ressources pédagogiques en appui au personnel enseignant, notamment le personnel de soutien spécialisé, manquent pour faire face aux différents problèmes.

« Les problèmes sociaux sont énormes dans le Nord. On compte dans nos classes un nombre élevé d'élèves ayant des troubles de comportement ou des difficultés d'apprentissage. Or, nous n'avons pas les ressources pour faire du dépistage », explique François Beauchemin.

Selon lui, l'absence de ressources est en partie tributaire de la pénurie de ces mêmes professionnels au sud, que ce soit des psychologues, des conseillers pédagogiques ou des psychoéducateurs. Résultat : les services sociaux et les écoles du Nord écopent.

**Le roulement du personnel enseignant**. Chaque année, l'arrivée d'enseignantes et d'enseignants ne connaissant pas les réalités autochtones provoque des tensions, car le choc culturel est énorme. Il faut trouver ses repères, planifier ses activités d'enseignement, privilégier la relation humaine et l'activité pédagogique.

Selon Daniel Charest, il faut du temps pour apprivoiser ces élèves issus d'une culture particulière, avec ses codes et ses coutumes. « Développer un lien de confiance est primordial, la relation maître-élève étant la pierre angulaire de l'engagement des élèves. »

Or, cette relation de confiance est souvent brisée par le roulement du personnel. « Ce facteur rend l'attachement plus difficile pour plusieurs élèves, qui vivent une sorte d'abandon presque chaque année. L'enseignant guide, l'accompagnateur qui s'investit chaque jour se verra, inévitablement, poser la question suivante au retour de la semaine de relâche : "Serez-vous là, l'an prochain ?" », poursuit-il.

## ENSEIGNER DANS DE TELLES CONDITIONS, UNE TÂCHE IMPOSSIBLE ?

Les enseignants rencontrés refusent un tel verdict, car, année après année, ils observent les résultats de leurs interventions. Daniel Charest est étonné de la grande habileté des jeunes inuits sur le plan sportif.

« Ce sont des hockeyeurs impressionnants et des athlètes naturels. Ils sont ingénieux à l'atelier de menuiserie et façonnent des objets de toute sorte avec une grande facilité. Ils aiment danser et chanter. Ils ont le sens de la fête. Il faut les voir à l'atelier de joaillerie, dans les cours d'arts plastiques. Du talent à revendre. Les filles qui font de la couture, selon le mode traditionnel, sont attentives et minutieuses. »

Jeff Gagnon en est convaincu : les sports doivent occuper une grande place dans le quotidien des élèves, car ils servent de tremplin pour la motivation et la persévérance scolaire. « Pour ma part, j'organise des sorties sportives qui intéressent les jeunes, et ils font les efforts nécessaires pour s'entraîner. »

Constatant les difficultés des élèves à terminer leurs devoirs, Tarek Khazen avait décidé de faire les travaux en classe. « Les jeunes appréciaient cela, car ils n'avaient personne à la maison pour les aider. »

Au cours de ses années d'enseignement, il a multiplié les activités scientifiques et organisé des Expo-sciences. Selon lui, ce qui motive les jeunes, les stimule à venir à l'école, ce sont les activités parascolaires, comme la photo, la musique, les sciences, l'informatique.

Il est fier aussi de ses élèves qui ont réussi leurs études : un ingénieur, un chef d'une communauté, huit enseignantes qualifiées à l'école élémentaire, de la première à la troisième année, et trois enseignantes de langue au secondaire. François Beauchemin parle aussi avec beaucoup de fierté de ses 16 élèves qui ont fréquenté le cégep.

## LE MOT DE LA FIN ?

François Beauchemin est un optimiste réaliste : « J'ai des amis inuits qui sont nés dans des igloos. Est-ce que cela peut tout changer en une génération ? Les changements, on va les voir graduellement, d'une génération à l'autre. Alors les enfants de mes élèves ayant obtenu leur diplôme au secondaire l'obtiendront peut-être au cégep... et peut-être que parmi leurs petits-enfants, il y aura des bacheliers », conclut-il. /

**Cet article est le deuxième d'une série portant sur la question autochtone. De gauche à droite : Jeff Gagnon, Tarek Khazen, Daniel Charest et François Beauchemin, membres de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ). François Beauchemin était d'ailleurs l'un des conférenciers du Rendez-vous CSQ de l'éducation.**

## Immigration et égalité des chances

# SE CONCERTER POUR ACCUEILLIR L'ÉLÈVE, MAIS AUSSI L'HUMAIN

KARINE LAPIERRE *Conseillère FPPE-CSQ aux communications*

**L'arrivée des réfugiés syriens et l'accueil de ces élèves dans les écoles et les centres du Québec font la manchette depuis plusieurs semaines. Ils ramènent à l'ordre du jour une question toujours d'actualité : comment le réseau scolaire intègre-t-il les élèves issus de l'immigration (nés à l'étranger ou d'au moins un parent né à l'étranger) et, parmi eux, les réfugiées et réfugiés, pour leur assurer la plus grande égalité des chances possible avec leurs pairs nés au Québec ? Première partie d'un texte qui retrace les grands enjeux de l'accueil, de la francisation et de l'intégration.**

Photos Jean-François Leblanc

Réginald Fleury

Réginald Fleury est conseiller pédagogique à l'éducation et aux relations interculturelles à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Son travail consiste à épauler les acteurs du milieu pour accueillir les élèves issus de l'immigration, qu'ils passent par les classes de francisation ou qu'ils soient directement dirigés vers le secteur régulier.

Selon lui, la clé pour assurer l'égalité des chances de ces élèves est le travail concerté de tous les intervenants – enseignants, professionnels, directions – pour transformer nos façons de faire et les adapter aux réalités des diversités. « On travaille de façon différente avec des élèves plurilingues issus de l'immigration de Montréal qu'avec des enfants d'origine canadienne-française de Blainville. »

### ACCUEILLIR L'ÊTRE HUMAIN

Pour Réginald Fleury, l'école recevant des immigrantes et immigrants doit se montrer plus humaine que simplement pédagogique. « Les parents qui arrivent d'un autre pays ne connaissent rien de notre système scolaire ; ils n'ont aucune référence pour comprendre le nouveau vécu de leur enfant, pour créer un lien de confiance, pour saisir le fonctionnement de l'école. Il faut pouvoir les faire venir à l'école et les informer bien avant l'habituelle première rencontre parents-enseignant en novembre. »

Faute d'autres ressources, c'est souvent à l'enseignante ou à l'enseignant qu'incombe cette responsabilité. « J'ai une vocation sociale, je deviens la personne ressource pour mes élèves, celle qui leur explique les prochaines étapes qui les attendent dans le parcours scolaire. Le retard accumulé les angoisse beaucoup. Je suis celle aussi qui leur fait découvrir la bibliothèque, la patinoire, le cinéma, les ressources d'aide, parfois », explique Clément Amphyon, enseignant de français langue seconde au secondaire à l'école arménienne Sourp Hagop de Montréal et membre de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ). Depuis un an, cette école a ouvert six classes d'accueil pour les nouveaux arrivants syriens arméniens.

Même son de cloche à Longueuil, où Thérèse Villeneuve, membre du Syndicat de Champlain (CSQ), enseigne en classe d'accueil aux enfants de sept ans à l'école Bourgeoys-Champagnat : « Il faut leur apprendre autant à respecter le fonctionnement de l'école québécoise, à se mettre en rang, à rester assis, qu'à aller jouer dehors, à aimer l'hiver en allant à la cabane à sucre, à faire du ski alpin. »

Toutefois, l'accueil est très variable d'une région à l'autre. « Étonnamment, ça se passe souvent mieux dans les milieux plus petits, où la procédure n'est pas systématisée, que dans les grands centres où le processus s'est cristallisé et où les coupes de postes successives ont créé des trous dans les services. En région et dans certaines petites écoles, on rencontre toutes les nouvelles familles immigrantes ; on a vu des collectes de mitaines et de tuques s'organiser, des classes qui se sont mobilisées pour initier des nouveaux arrivants aux sports d'hiver. C'est sur ce côté humain que les directions devraient davantage miser dans la planification de l'accueil », explique Réginald Fleury.

Clément Amphyon

## TENIR COMPTE DU PARCOURS MIGRATOIRE

Pour arriver à rendre les élèves issus de l'immigration disponibles à l'apprentissage, il faut impérativement tenir compte de leur parcours migratoire.

« Ils ont parfois vécu la guerre, les camps de réfugiés, perdu des proches. Ils doivent aussi faire le deuil de la vie dont ils avaient rêvé dans leur pays et qui n'est plus possible. Il faut les laisser parler de leur histoire, lui faire une place, pas seulement leur parler du Québec et du hockey. Même si la plupart font preuve d'une grande résilience, l'aide professionnelle est souvent essentielle pour les aider à traverser ces traumas », estime le conseiller pédagogique, qui est aussi membre du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM-CSQ).

Photo François Beauregard

**Thérèse Villeneuve**

Cependant, il y a parfois une confusion au sujet du financement entre les services d'accueil et les autres services aux élèves, qui a pour conséquence que les élèves de l'accueil passent trop souvent après les élèves de classes ordinaires dans l'attribution des services. Dans un contexte d'austérité, ces inégalités se multiplient.

« Comme enseignante, je dois souvent me battre à la place des parents, qui sont sans statut et qui ne veulent pas faire de vagues, pour que l'élève ait accès à de l'orthophonie ou à un psychologue, alors que ce sont ces enfants qui en ont le plus besoin », déplore Thérèse Villeneuve.

L'égalité des chances de réussite est doublement compromise dans ce cas, une situation qui doit changer. /

Thérèse Villeneuve, Clément Amphyon et Réginald Fleury étaient conférenciers au Rendez-vous CSQ de l'éducation.

ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Bien plus qu'une simple question de droits de scolarité

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

**Il y a quatre ans, le Québec a été secoué par le printemps érable. La forte mobilisation étudiante visait alors à contrer une hausse importante des droits de scolarité afin de préserver l'accessibilité aux études supérieures. Cette question de l'accessibilité est toutefois beaucoup plus large et complexe, comme l'ont mis en lumière quatre conférenciers invités aux Rendez-vous CSQ de l'éducation.**

« Il a été démontré que la proximité d'un établissement postsecondaire favorise la poursuite des études supérieures. La présence des cégeps et de plusieurs campus sur l'ensemble du territoire québécois, par exemple à Amqui ou aux Îles-de-la-Madeleine, agit comme un véritable tremplin pour la diplomation », explique Frances Dionne, deuxième vice-présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).

Des mesures concrètes doivent donc être mises de l'avant pour assurer l'accessibilité géographique à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire. Cela est d'autant plus urgent que les mesures d'austérité des dernières années ont amplifié les difficultés vécues par les cégeps de région, déjà affectés par la baisse démographique.

« En plus d'un réinvestissement important dans l'ensemble du réseau collégial, d'autres mesures peuvent être mises en place pour assurer la pérennité des cégeps, dont un meilleur encadrement du développement de la formation à distance, la mise sur pied de mesures incitatives à la mobilité étudiante vers les régions et la valorisation des programmes techniques qui éprouvent de plus grandes difficultés de recrutement », poursuit-elle.

## SACRIFIÉS AU NOM DE L'AUSTÉRITÉ

De leur côté, André Poulin, président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCCUS-CSQ), et Matthieu St-Pierre-Poulin, conseiller en services adaptés et délégué au Syndicat des professionnelles et professionnels du collège Ahuntsic (SPPCA-CSQ), se questionnent sur l'égalité des chances dont bénéficient les étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH).

« Depuis 2009, leur nombre est en augmentation importante dans nos cégeps. La réussite des jeunes à besoins particuliers dépend beaucoup de notre capacité à les aider et à les accompagner dans leurs études collégiales. L'accroissement rapide du nombre d'ESH amène une pression sur l'ensemble du réseau. Même si un soutien de base est offert à tous par l'entremise du plan d'intervention, plusieurs enjeux sont toujours présents, tels les questions d'équité entre les étudiants, le temps que peuvent leur consacrer les enseignants et la répartition des ressources disponibles », soulève Matthieu St-Pierre-Poulin.

André Poulin

Matthieu St-Pierre-Poulin

Frances Dionne

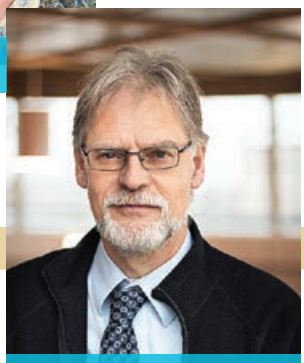
Luc Caron

À l'université, les compressions budgétaires rendent aussi plus lourde la tâche du personnel enseignant et chargé de cours, avec des classes comptant beaucoup plus d'étudiantes et étudiants, dont plusieurs nécessitent un soutien particulier.

« Or les enseignants, comme les chargés de cours, n'ont pas suivi de formation particulière pour intervenir auprès d'une clientèle à besoins particuliers. Si leur arrivée en enseignement supérieur confirme un certain succès du soutien apporté aux élèves HDAA[1] dans le réseau scolaire, il faut leur permettre de réussir. Ce n'est pas tout de leur ouvrir les portes ! Malheureusement, dans le contexte actuel, ces étudiantes et étudiants risquent de vivre un terrible retour à la réalité, après qu'on leur aura fait miroiter l'espoir de pouvoir atteindre un niveau universitaire », analyse André Poulin.

## QUAND LA SCIENCE EST SYNONYME DE PRÉCARITÉ ET D'INSÉCURITÉ

Par ailleurs, pour rendre l'enseignement supérieur plus accessible, il faut notamment s'assurer que certains emplois à caractère scientifique sont plus attrayants. Ce qui est loin d'être le cas au Québec pour celles et ceux qui se dirigent vers le domaine de la recherche.

« La recherche universitaire subventionnée au Québec maintient les jeunes scientifiques dans une précarité qui est sans égale dans notre société. Les professionnelles et professionnels de recherche, majoritairement titulaires d'une maîtrise (70 %) ou d'un doctorat (20 %), bénéficient d'un salaire moyen de 45 000 $ par année, tous diplômes confondus. Sans compter qu'ils doivent supporter un état d'insécurité permanent, puisqu'ils dépendent des subventions des chercheurs obtenues des organismes subventionnaires », explique Luc Caron, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ).

Faut-il se surprendre, dans un tel contexte, que plus de 80 % des professionnelles et professionnels de recherche se considèrent en situation précaire et jugent faibles leurs perspectives de promotion en emploi ? Encore plus troublant quand on sait que 60 % de ces emplois sont occupés par des femmes. Autre fait inquiétant : 40 % des professionnelles et professionnels de recherche ont entre 25 et 35 ans et, après huit ans, 75 % d'entre eux auront quitté la recherche universitaire. Des chiffres qui invitent à se questionner sur la place que le Québec réserve à la jeunesse scientifique. /

1 Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Bulletin du CRIRES
Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

# La recherche collaborative au bénéfice de la réussite scolaire

**La recherche collaborative a le vent dans les voiles ! Reprenant ici l'heureuse formule de A. Lieberman (1986), cette approche, prise dans son sens élargi, permet de faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les enseignantes et les enseignants, ainsi que les autres personnels scolaires, les directions et les partenaires non scolaires. Depuis sa fondation, en 1992, le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) privilégie cette façon de faire. On peut donc dire que la recherche collaborative fait partie de son ADN !**

Illustration Esther St-Pierre

**Plusieurs recherches collaboratives sont présentées dans cet article, regroupant différentes démarches participatives. À partir de la nomenclature du réseau PÉRISCOPE, elles ont été divisées en quatre volets, soit :**

1. **Des recherches collaboratives sur ce qui se passe en classe lorsque la participation des élèves est visée ;**
2. **Des recherches sur la collaboration dans l'école, axée sur la réussite des élèves ;**
3. **Des recherches sur la collaboration école-famille-communauté ;**
4. **Des recherches sur la collaboration école–commission scolaire–gouvernement.**

**Précisons que le PÉRISCOPE est un réseau financé par le Fonds de recherche québécois – Société et Culture (FRQSC) sur la persévérance et la réussite scolaires. Il a été créé par le CRIRES, avec l'appui notamment du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).**

**Collectif du CRIRES**

**Anabelle Viau-Guay, Denis Savard, Christine Hamel, Claudia Corriveau, Francine Julien-Gauthier, Lucie DeBlois, Marie-Claude Bernard, Serge Desgagné, Suzanne Manningham, Sylvie Barma, Thérèse Laferrière,** professeures et professeurs à l'Université Laval

**Stéphane Allaire, Catherine Dumoulin, Catherine Larouche, Pascale Theriault,** professeures et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

**Anne Lessard, Godelieve Debeurme, Sylvain Bourdon,** professeures et professeur et **David Baril**, professionnel de recherche à l'Université de Sherbrooke

**Alain Breuleux**, professeur à l'Université McGill

**Rollande Deslandes**, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

**Sandrine Turcotte**, professeure à l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

# L'éducation préscolaire des enfants ayant des besoins particuliers

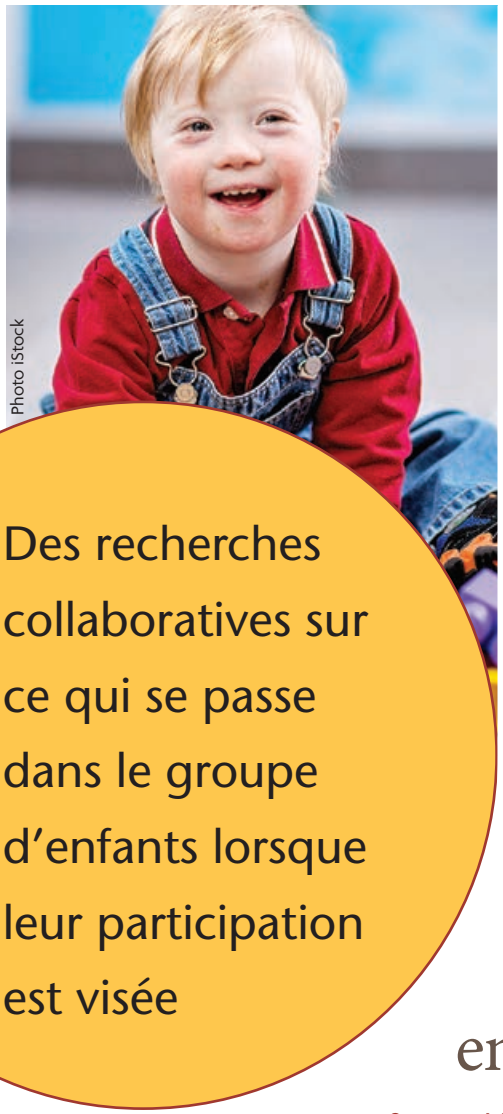

Photo iStock

Des recherches collaboratives sur ce qui se passe dans le groupe d'enfants lorsque leur participation est visée

Francine Julien-Gauthier

**En 2010, les résultats d'un sondage réalisé par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) révèlent que 96 % des centres de la petite enfance (CPE) accueillent des enfants ayant des besoins particuliers. Les répondantes et répondants affirment, dans une proportion de 93 %, que leur intégration permet aux autres enfants de développer une plus grande ouverture aux particularités de chacun. Toutefois, de nombreuses éducatrices souhaitent avoir accès à des formations sur l'intégration de ces enfants afin d'être mieux outillées et de prévenir l'épuisement professionnel.**

À l'automne 2011, une équipe de chercheurs du CRIRES, en collaboration avec le regroupement des CPE des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec, a lancé une recherche collaborative visant à identifier les pratiques favorisant le développement et l'éducation des tout-petits ayant des besoins particuliers.

L'étude, financée par le FRQSC, a permis d'évaluer la pertinence et la faisabilité de 29 stratégies d'intervention éprouvées pour faciliter l'éducation de ces jeunes enfants et leur intégration dans le groupe. Ces travaux ont permis, notamment, de développer un répertoire de pratiques novatrices selon la culture des CPE ainsi que l'évolution des services et des ressources en petite enfance.

En concertation avec le réseau des CPE et le réseau PÉRISCOPE, l'étude a aussi permis de développer une plateforme d'informations, à l'intention des éducatrices, pour faciliter l'accueil et l'éducation de ces enfants dans le réseau des services de garde éducatifs, en installation ou en milieu familial.

# *Portés par la qualité !* : un projet de recherche partenariale unique en petite enfance

Suzanne Manningham

**Grâce à la recherche partenariale *Portés par la qualité !*, les activités s'adressant aux éducatrices, aux conseillères pédagogiques et aux gestionnaires membres du Comité qualité ont été bonifiées et offertes, depuis avril 2008, à tous les centres de la petite enfance (CPE) de l'Abitibi-Témiscamingue. Rapidement, le Comité qualité est devenu le noyau à l'origine de la mobilisation et de l'intégration du changement de pratiques dans les CPE de la région.**

En effet, après avoir participé à une activité animée, les membres du Comité animaient des thèmes similaires à la Table des éducatrices ou à la Table des gestionnaires, en fonction de leur rôle dans leur CPE. Ces agents multiplicateurs partageaient leur expertise nouvellement acquise, tout en étant « coachées » par une étudiante et la chercheuse. À leur tour, les participantes et participants régionaux transmettaient, dans leur milieu, cette expertise.

L'étape qui a suivi a permis de dresser le portrait de la qualité des environnements éducatifs dans lesquels travaillent 93,3 % des éducatrices des CPE de la région. Un programme de formation sur mesure a également été proposé à toutes les équipes.

Les résultats post-formation sur mesure démontrent que les enfants fréquentant un CPE, dans cette région, ont accès à des environnements de plus grande qualité éducative, ce qui favorise une meilleure préparation à l'école. En 2015, soit sept ans plus tard, les CPE de l'Abitibi-Témiscamingue sont encore mobilisés autour de la question de l'amélioration continue de la qualité éducative.

# Apprendre à écrire par l'amélioration collective d'idées

Stéphane Allaire, Pascale Thériault et Godelieve Debeurme

**En 2008-2009, une quinzaine de commissions scolaires prenaient part à l'initiative l'École éloignée en réseau (ÉÉR). Alors qu'un bassin de situations d'apprentissage s'accumulait dans diverses disciplines – pensons aux sciences, à l'univers social, aux arts, à l'éthique et la culture religieuse –, le personnel enseignant du primaire et les étudiantes-chercheures et étudiants-chercheurs se questionnaient sur la faisabilité d'utiliser le Forum de coélaboration de connaissances pour l'apprentissage explicite et intentionnel de l'écriture et sur ce qu'engendrerait cet usage.**

C'est dans cette foulée qu'un projet de recherche-action, financé par le FRQSC a été réalisé. Sur le plan de l'intervention, l'objectif était de déterminer s'il était possible de concevoir et de mettre en œuvre, en collaboration avec des enseignants, des situations d'écriture s'inspirant d'une approche orientée sur l'amélioration collective d'idées, et ce, en mettant à contribution le Forum de coélaboration de connaissances.

Sur le plan de la recherche, l'objectif était de vérifier si ce type de situation d'écriture pouvait s'avérer propice à l'appropriation d'éléments d'écriture ainsi qu'au développement de stratégies d'écriture et de comportements discursifs s'approchant de ceux de scripteurs avancés.

Des enseignantes et enseignants ainsi que des conseillères et conseillers pédagogiques de cinq commissions scolaires ont participé au projet. Puis, des rencontres entre enseignants et chercheurs ont eu lieu de façon périodique, pendant trois ans.

Les situations d'écriture les plus fécondes ont permis aux élèves de prendre part à une écriture itérative, c'est-à-dire qui les a amenés à dépasser la rédaction d'une version unique de texte ou l'apport de modifications superficielles. Ceux-ci ont, en effet, exploré l'aspect constructif en jeu dans l'écriture.

En outre, les élèves ont réinvesti ce qui a été travaillé dans le Forum de coélaboration de connaissances (contenus, marqueurs de relation, lexique) à l'extérieur de l'outil, notamment dans le cadre de la rédaction individuelle de textes en format papier. Par exemple, les idées élaborées en groupe sur le Forum de coélaboration de connaissances ont inspiré les élèves quant au contenu d'un texte, ce qui leur a permis de surmonter avec succès le syndrome de la page blanche.

# Enseigner et apprendre grâce au numérique

Christine Hamel et Sandrine Turcotte

**Les élèves des petites écoles rurales faisant partie du programme l'École en réseau ont des environnements éducatifs solides, diversifiés et interactifs. Lancée en 2001, cette initiative du ministère de l'Éducation du Québec et du CEFRIO[1] vise à promouvoir l'utilisation des technologies pour améliorer les interactions entre les écoles et préserver, voire bonifier, la qualité de leur environnement éducatif.**

Ce qui distingue le modèle de l'École en réseau des autres modèles d'utilisation des technologies de l'information, c'est la pédagogie de coélaboration de connaissances. Cette dernière permet de faire travailler les élèves sur divers sujets, tels que les changements climatiques, dans une perspective de démocratisation du savoir, de développement des compétences et d'acquisition de connaissances essentielles.

Ainsi, des classes du préscolaire et du primaire de 25 commissions scolaires réalisent des activités d'apprentissage et communiquent entre elles principalement à l'aide de deux outils de télécollaboration. Au cours des quinze dernières années, plusieurs problèmes complexes ont ainsi été approfondis par les élèves, en collaboration avec leur enseignant et d'autres classes.

Si les enseignantes et enseignants se sont autant investis à transformer l'environnement d'apprentissage de leurs petites écoles, c'est qu'ils ont obtenu, dans leurs milieux, le soutien pour le faire, la reconnaissance de leur investissement sur leur temps de tâche ainsi que les moyens nécessaires pour collaborer à la planification et à la réalisation d'activités d'apprentissage en réseau pour leurs élèves.

Les enseignantes et enseignants ont aussi pu échanger avec d'autres collègues ayant des classes multiâges (jusqu'à quatre niveaux à la fois) et briser leur isolement professionnel. En plus de leur offrir une aide technique et pédagogique, l'équipe de recherche-intervention a alimenté leur réflexion collective sur les activités réalisées en leur retournant périodiquement les résultats obtenus.

Il est à noter que de nombreux résultats de recherche ont aussi été tirés de l'École en réseau, tant sur les plans de l'apprentissage des élèves et du développement professionnel des enseignants, que des innovations éducatives à grandes échelles.

1 Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations à l'aide des technologies de l'information et de la communication.

Des recherches collaboratives sur ce qui se passe en classe lorsque le personnel enseignant et les élèves sont impliqués

# Le suivi CLASS : des résultats importants

Anne Lessard

Photo iStock

**Quelles sont les pratiques pédagogiques qui contribuent à nourrir la motivation et à favoriser l'engagement des élèves du secondaire ? C'est ce qu'une importante recherche collaborative vise à mettre en lumière, depuis 2012, grâce à la participation d'une vingtaine d'enseignants par année scolaire et leurs élèves issus des écoles secondaires de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS).**

Après avoir analysé les données scolaires, notamment les taux de décrochage par école, la CSRS a réalisé l'importance d'entreprendre une telle étude pour trouver d'autres façons d'intervenir en classe.

Soulignons que la CSRS et la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke collaborent, depuis 2007, à la Chaire de recherche de la CSRS sur l'engagement, la persévérance et la réussite des élèves. Les efforts de la titulaire de la chaire, des directions de la CSRS et des écoles secondaires ont permis de mettre en branle cet important projet de recherche. Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE-CSQ) a pour sa part obtenu des libérations et des compensations pour ses membres participant à ce projet.

Dans le cadre de la recherche, tous les participants et participantes sont filmés en classe. Ils reçoivent ensuite des rétroactions de l'équipe de recherche. Une fois l'entrevue d'entrée terminée, les captations en classe débutent lorsque tous les consentements des élèves et des parents sont obtenus.

Au total, quatre boucles de captation/rétroaction ont lieu par année pour chaque enseignant. Des clips vidéo précis servent de base pour la discussion, qui s'articule autour des douze dimensions observées. À l'issue de ce processus, une entrevue de sortie permet à l'enseignante ou l'enseignant de rendre compte de ses avancées et des défis qu'ils ont rencontrés au cours de l'année, dans une optique de réflexion professionnelle, individuelle et collective sur les pratiques.

Jusqu'à présent, des résultats et des retombées sont observés à plusieurs niveaux. Parmi eux, mentionnons le lien important entre les domaines observés (soutien émotionnel, organisation et soutien pédagogique) et l'engagement des élèves. De plus, l'organisation de la classe semble être un réel prérequis pour permettre aux élèves et à l'enseignante ou l'enseignant de progresser dans la compréhension de la matière.

# Une communauté d'apprentissage en formation professionnelle

Anabelle Viau-Guay

**En enseignement professionnel, l'élève doit être au centre de son apprentissage. Or, la clientèle se transforme. Plus jeune, elle compte aussi davantage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. En 2012, une conseillère pédagogique d'un centre de formation professionnelle a communiqué avec le CRIRES pour lui faire part du désir d'une équipe enseignante de réfléchir sur les moyens « d'enseigner autrement » à ces jeunes.**

Afin de répondre à ce besoin, des travaux ont été amorcés avec deux enseignants en mécanique automobile. Des observations filmées et des entretiens ont permis de mieux comprendre leur activité. Puis, une communauté professionnelle d'apprentissage a été mise en place. Elle regroupait les deux enseignants, six collègues, la chercheuse et la conseillère pédagogique.

Lors des rencontres, les deux enseignants ont partagé des éléments de leur pratique par le biais de capsules vidéo. Le groupe a ensuite ciblé les problèmes jugés prioritaires. Il a aussi réalisé une analyse de ceux-ci, puis dégagé des pistes concrètes d'action. Les deux rencontres subséquentes ont permis de partager l'expérience de ces pistes d'action et de cibler de nouveaux problèmes.

Bien que les questions initiales étaient essentiellement centrées sur les difficultés des élèves (par exemple : peu d'autonomie, faible rétention des apprentissages, préalables insuffisants, peu d'engagements dans certaines situations d'apprentissage), le collectif a ciblé des pistes concrètes d'action pédagogique. Parmi celles-ci, mentionnons :

- Une organisation à plus court terme du travail des élèves, assortie d'un suivi plus étroit ;
- L'importance de plonger les élèves rapidement dans l'action, et ce, avant même que la théorie ait été vue au complet ;
- L'utilisation du téléphone intelligent à des fins pédagogiques.

À l'issue du projet, les participantes et participants ont signalé des retombées positives pour les élèves, du point de vue de l'apprentissage, de l'intérêt et de la réussite scolaire, ainsi qu'un enseignement plus intéressant pour eux. Des idées pour diversifier les pratiques ont également été apportées à d'autres programmes du même établissement, de même qu'à d'autres centres de formation professionnelle.

Des recherches collaboratives sur ce qui se passe en classe et dans l'école

# Une CaP en réseau dans une commission scolaire anglophone

Alain Breuleux

**Le projet Création, collaboration et informatique en mathématiques (C3-M) est le fruit d'un partenariat à long terme entre l'Université McGill et la Commission scolaire Riverside. Les orientations stratégiques de cette dernière et certains défis auxquels elle fait face sont à l'origine de cette recherche-pratique impliquant la communauté d'apprentissage professionnelle (CaP).**

S'étendant au-delà des frontières de l'école, précisons que la CaP forme un réseau d'apprentissage professionnel axé sur la littératie numérique, les mathématiques et l'intégration d'outils numériques.

Ayant constaté, par exemple, certaines tendances dans les résultats scolaires en mathématiques des élèves passant du primaire au secondaire, la CaP a implanté un processus d'observation et d'amélioration des pratiques enseignantes, ancré dans une réflexion collective et appuyé sur des données riches.

Résultat : l'observation dans la classe d'un pair est devenue une nouvelle pratique pour le personnel enseignant, tout comme la captation et la présentation, à des collègues, de capsules vidéo de son enseignement en classe.

Des recherches collaboratives sur ce qui se passe lors de collaborations école-famille-communauté

# FAST : un programme de formation en alternance en science et technologie pour élèves en difficulté ou de milieux défavorisés

Sylvie Barma et
Marie-Claude Bernard

**Des élèves en difficulté ou issus de milieux défavorisés du deuxième cycle du secondaire, fréquentant deux écoles de Québec, ont été au cœur d'une recherche-action collaborative portant sur la formation en alternance en science et technologie (projet FAST). Deux modèles de collaboration avec le milieu entrepreneurial étaient au cœur des travaux : l'un amenant l'entreprise à l'école et l'autre, les élèves à l'entreprise.**

La recherche visait à déterminer :

1) La façon dont les élèves évoluent dans ces nouveaux cadres de formation ;
2) Les répercussions sur le rapport au savoir scientifique à l'école ;
3) Les conditions facilitantes et contraignantes de ce type de formation.

Des résultats très intéressants ont été obtenus :

- **Les élèves réussissent autant à l'école même s'ils passent moins de temps en classe.** Et leurs résultats scolaires n'ont pas diminué.
- **Certains élèves donnent un sens à leurs études.** Les jeunes ayant participé aux deux projets comprenaient bien l'importance de persévérer pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES).
- **Des élèves vivent des réussites en mathématiques, en sciences et en technologie.** Le projet a transformé la vision de certains jeunes quant aux mathématiques, aux sciences et aux technologies, rendant notamment ces sujets plus accessibles dans leur quotidien.
- **Le sentiment de compétence des participants s'est accru.** Les élèves ont appris des habiletés nouvelles et ont pris conscience de leur capacité à fournir des efforts, lorsque la situation a un sens pour eux.
- **Même si les activités des élèves se déroulaient principalement en dehors de la classe, le projet a aussi transformé ce qui se passe en classe.** Pensons à l'utilisation de nouveaux outils, à l'entretien de liens avec des ressources externes à la classe et à la délégation de certains pouvoirs aux élèves.
- **Les technologies de l'information et de la communication ont permis de soutenir l'alternance, principalement à l'école.** Dans le deuxième modèle, la tablette numérique a été utilisée par les élèves essentiellement à l'école à des fins pédagogiques en classe, pour organiser leur travail scolaire, etc.

Cette recherche a permis d'explorer un modèle de formation original, susceptible d'engager les jeunes dans leurs projets scolaire et professionnel. Il a aussi mis en évidence le fait que l'innovation est un processus à négocier avec les partenaires de l'éducation. À cet égard, la collaboration entre les milieux universitaire et scolaire semble fructueuse. Cependant, l'analyse des résultats met aussi en évidence un certain nombre de défis qui ont dû être relevés par les écoles participantes et des questions non résolues.

Rappelons que le projet FAST est né d'une réflexion menée avec différents partenaires, dont le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), le CEFRIO, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Commission scolaire des Découvreurs, la Commission scolaire de la Capitale et la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

# Soutenir le changement des pratiques de collaboration école-famille

Catherine Dumoulin

**La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay souhaitait améliorer les pratiques favorisant la collaboration école-famille et former son personnel des écoles primaires. En 2006, une recherche-action sur cette question a été amorcée.**

Au total, dix activités de formation, réalisées par une équipe de recherche et d'intervention, ont été offertes à huit équipes-écoles composées, notamment, de la direction, d'enseignants, de conseillers pédagogiques, de parents, de membres de la communauté et d'étudiants universitaires. Parmi les établissements sélectionnés, quatre accueillaient une forte proportion d'élèves issus de milieux défavorisés.

Plusieurs éléments ont contribué à la réussite de cette recherche-action, soit :

- La participation de la commission scolaire, qui détenait un pouvoir décisionnel (libération du personnel, inscription de l'importance de valoriser l'implication des parents dans leur plan stratégique, etc.) ;
- La participation volontaire des écoles sélectionnées ;
- Le soutien offert par les conseillères pédagogiques entre les activités de formation ;
- Le peu de mobilité et la variété des membres de l'équipe de recherche et d'intervention ;
- Le type de recherche choisi – la recherche-action –, qui permet notamment une meilleure compréhension de la situation, une adéquation des solutions et une amélioration des pratiques professionnelles.

Ce projet, qui s'est conclu avec succès en 2012, a été l'objet de plusieurs articles et présentations, tant scientifiques, professionnels que communautaires, et a contribué à l'ajout d'un cours de deuxième cycle, à la formation des futurs enseignants et enseignantes, portant sur la collaboration école-famille.

# Le développement de la collaboration école-famille-communauté

Rollande Deslandes

**Comment faire de la famille et de la communauté des partenaires et des collaborateurs de l'école ? Voilà le propos de cette recherche-action, lancée en 2001. Le projet d'une durée de trois ans, avec un suivi lors de la quatrième année, visait aussi à répondre aux besoins définis par des enseignantes et enseignants en formation et en exercice.**

Sur le plan de l'intervention, un programme de collaboration entre l'école, la famille et la communauté, adapté au contexte québécois, a été modélisé. Chacun des groupes d'action a convenu de stratégies spécifiques. Par exemple, une école primaire a choisi de mieux communiquer les progrès de l'élève en optant pour un mini-diplôme ou un journal. De plus, elle a développé un guide destiné aux parents pour les soutenir dans leur rôle parental et dans les apprentissages à la maison, tout en leur offrant des renseignements sur les ressources existantes dans la communauté.

Après avoir évalué les moyens mis en place, cette école a constaté que les parents trouvaient très utiles le guide et les mini-diplômes. Elle a également découvert qu'ils considéraient, dans une proportion de 90 %, que les stratégies mises en place avaient contribué à établir des liens plus positifs entre l'école, la famille et la communauté.

Au terme de la démarche, des éléments essentiels au changement souhaité ont été identifiés, soit :

1) La participation active des membres du groupe d'action ;
2) La présence de leaders en plus de l'agent de liaison au sein du groupe d'action ;

Photo iStock

3) La volonté de mettre en place des moyens qui rendent les parents et les familles davantage actifs (par exemple : ateliers en lecture et écriture, devoirs interactifs, portfolios, etc.) ;
4) Une volonté ferme d'évaluer les moyens utilisés ;
5) La prise de conscience, par les groupes d'action des deux écoles secondaires, de l'importance de la collaboration avec les familles et la communauté.

Cette recherche-action, subventionnée par la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires du Québec, a donné lieu à une myriade de communications ainsi que d'écrits scientifiques et vulgarisés, tant aux plans provincial et national qu'au plan international. De plus, grâce à ces travaux, l'Université du Québec à Trois-Rivières propose, depuis 2004, le cours *École, familles, communautés et pluriethnicité* dans les cours obligatoires du tronc commun à la formation initiale en enseignement.

# Étudier ensemble la transition entre le secondaire et le collégial

Claudia Corriveau

Photo iStock

Des recherches collaboratives qui impliquent des organisations scolaires et communautaires

**La transition entre le secondaire et le collégial constitue un enjeu de taille au regard de la réussite des élèves. Dans les programmes scientifiques, les mathématiques sont fréquemment la cause d'abandon, plusieurs étudiantes et étudiants ayant des difficultés à cerner les exigences de leurs cours. Outre la complexification de la matière, la manière de faire des mathématiques constitue un autre défi important à relever.**

En effet, il existe une rupture entre les façons qu'ont les enseignantes et enseignants du secondaire et du collégial de faire des mathématiques. C'est le cas notamment dans leurs manières d'utiliser le symbolisme mathématique à chaque ordre. De plus, le manque de concertation entre les deux ordres d'enseignement est un autre facteur important à considérer. Le fait que ces personnes se côtoient rarement et qu'elles aient peu d'occasions d'échanger entraîne un éloignement peu propice à une transition harmonieuse pour les jeunes.

Nos recherches s'insèrent dans ce contexte, et visent un rapprochement et l'ouverture d'un dialogue entre les enseignants du secondaire et du collégial – une voie peu fréquentée dans les travaux en didactique des mathématiques. Notre collaboration avec des enseignants des deux ordres scolaires permet le développement d'activités d'harmonisation entourant le symbolisme, avec, par exemple une problématisation de son utilisation à chaque ordre qui permet de replacer cette utilisation du symbolisme dans un processus d'apprentissage à plus long terme. Cette collaboration permet par ailleurs aux enseignantes et enseignants de développer une meilleure compréhension des façons de faire des mathématiques de part et d'autre.

# Collaborer pour améliorer la transition à la vie adulte des élèves en situation de handicap

Sylvain Bourdon, Anne Lessard et David Baril

**Les jeunes en situation de handicap physique, intellectuel ou fonctionnel nécessitent souvent un accompagnement soutenu lors de la transition de l'école à la vie adulte.**

En Estrie, une démarche partenariale de soutien à la transition école-vie adulte (TÉVA) a été développée par le service spécialisé de main-d'œuvre régional (Trav-Action) pour assurer un passage harmonieux vers la vie active des élèves en situation de handicap. L'initiative est financée par l'Office des personnes handicapées du Québec et les commissions scolaires francophones.

Dans le cadre de cette démarche, un accompagnement est offert à l'élève dans les dernières années de sa scolarisation au secondaire pour planifier sa transition de l'école vers d'autres activités en lien avec différentes sphères de sa vie (professionnelle, résidentielle, récréative, sociale, etc.).

En 2013, après plusieurs années d'expérimentation aux résultats très encourageants, le Comité régional TÉVA Estrie souhaitait faire le point sur la démarche et la faire connaître dans l'ensemble des régions du Québec. Le Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage a alors été approché pour procéder à une description approfondie et systématique de sa mise en œuvre et de son application, ainsi qu'à une analyse des parcours des jeunes qui en ont bénéficié.

Ce projet, formulé par l'équipe de recherche et le Comité régional, a été financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien à la recherche et au développement en adaptation scolaire. Un comité a été constitué pour assurer le suivi de la recherche, participer aux choix méthodologiques, faciliter les contacts entre l'équipe de recherche et les écoles participantes, et soutenir la diffusion des résultats.

L'interaction continue entre les partenaires a permis de produire un modèle des plus pertinents pour les milieux et inspirant pour les acteurs des autres régions du Québec.

# Trois enjeux pour la recherche collaborative

Lucie DeBlois

**Habituellement, la chercheure ou le chercheur définit son cadre de recherche, en vue de soumettre sa demande aux organismes subventionnaires, avant de rencontrer le personnel enseignant. Or, ce dernier répond à des besoins variés et changeants, ce qui engendre de multiples préoccupations. Grâce à la recherche collaborative, il est possible de lier les préoccupations et les expertises du chercheur à celles des enseignants.**

Seules les questions permettant de situer un problème dans des préoccupations à la fois éducatives, didactiques et théoriques sont retenues. De plus, la mise en place de laboratoires du changement favorise souvent une redéfinition du postulat original. Il est donc possible que la question de recherche ne se cristallise qu'à la fin du processus.

Autre élément important : lors de l'élaboration de la question de recherche, ainsi que durant les analyses avec les enseignants, le travail de réflexion demeure public. Cette analyse permet notamment aux enseignantes et enseignants de partager les exigences de la transformation de leur pratique et de comprendre comment leurs élèves améliorent leur comportement lorsque ceux-ci ont le sentiment de vivre une expérience commune avec eux.

Une méthode de recherche collaborative exige donc de prendre en considération le point de vue des partenaires puisqu'elle influence les rôles, les questions formulées et les retombées du processus.

# Une recherche sur les conventions de partenariat

Denis Savard et Catherine Larouche

Quels sont les effets des conventions de partenariat ? Plusieurs travaux ont été réalisés pour approfondir cette question, dont une recherche documentaire sur la gestion axée sur les résultats, l'analyse des moyens énumérés dans les conventions de partenariat ayant un impact sur les dimensions et les processus de l'école efficace, ainsi qu'une évaluation des effets perçus de la mise en œuvre des conventions de partenariat auprès des directions générales dans deux régions du Québec.

Des recherches collaboratives pour que les décisions des acteurs de la classe, de l'école, de la commission scolaire et du gouvernement s'harmonisent davantage

Si la recherche a fait ressortir certains effets bénéfiques de l'implantation des conventions de partenariat, plusieurs points divergents ont été relevés, et ce, à tous les niveaux de la gouvernance, de la gestion et de l'activité pédagogique. Pensons, par exemple, au clivage entre une conception économique de l'école – visant l'efficacité de la production – et une vision plus écologique de celle-ci, soit un milieu de développement et d'épanouissement des individus et des collectivités.

Au cours des prochaines étapes, des laboratoires du changement permettront aux participantes et participants de développer, de façon collaborative, des modèles d'amélioration continue et de reddition de compte efficaces qui respectent la complexité et la diversité de l'activité éducative.

Soulignons qu'un portail Web, proposant une foule d'information sur la gestion axée sur les résultats, a été développé dans la cadre de ces travaux de recherche (**gare.cree-inter.net**). Cette recherche est rendue possible grâce au FRQSC.

# Concilier tradition et innovation pédagogiques

**Les recherches présentées dans ce bulletin révèlent, chacune à leur façon, le défi d'une collaboration avec les milieux de pratique et les divers acteurs (classe, école, communauté et gouvernance). La recherche collaborative permet de mieux concilier – voire de réconcilier – tradition et innovation pédagogiques.**

**D'un côté, la tradition pédagogique a besoin de se renouveler en fonction de l'évolution de la société et du rapport que cette dernière entretient avec les savoirs. La recherche est, quant à elle, un moteur important du renouvellement des savoirs permettant l'amélioration de la pratique par l'innovation pédagogique. Toutefois, l'innovation pédagogique ne peut s'imposer que dans un rapport harmonieux de continuité avec la tradition, une tradition dont les acquis sont souvent enracinés dans les innovations du passé.**

**En prenant appui sur les points de vue des acteurs des milieux de pratique et en les intégrant dans la démarche de recherche, la recherche collaborative permet que le renouvellement des savoirs « pour » la pratique se fasse dans le respect et la reconnaissance des savoirs « de » la pratique.**

**Pour en savoir plus sur les recherches du CRIRES, visitez le site crires.ulaval.ca.**

Pour citer cet article : LAFERRIÈRE, T., DESGAGNÉ, S. et collaborateurs (2016). « La recherche collaborative, au bénéfice de la réussite scolaire. Bulletin du CRIRES », *Nouvelles CSQ*, Montréal.

Un co-auteur écrira : LAFERRIÈRE, T., DESGAGNÉ, S., son nom et collaborateurs (2016). « La recherche collaborative, au bénéfice de la réussite scolaire. Bulletin du CRIRES », *Nouvelles CSQ*, Montréal.

Références : LIEBERMAN, A. (1986). Collaborative research: Working with, not working on... *Educational Leadership*, 43(5), 29-32.

# LA PASSION AU QUOTIDIEN

MARTIN CAYOUETTE *Conseiller FPSS-CSQ aux communications*

**Un message à l'intercom demande aux enseignantes et enseignants de ne pas envoyer d'élèves au local du service de garde, car Danielle Landry est en entrevue. Elle mentionne que « c'est un vrai tourbillon ici, les élèves viennent chercher des jouets, des ballons, ils viennent me porter des notes. Mon local sert parfois de lieu de réunion ou de travail d'équipe pour les classes, ça bouge, mais c'est comme ça que je veux que ce soit ! ».**

Danielle Landry est technicienne en service de garde à l'école de l'Horizon-Soleil de Saint-Jérôme. Elle y travaille depuis l'ouverture du service de garde, il y a 21 ans. Il s'agit d'une école de quartier pour la clientèle ordinaire de la maternelle à la 6e année et d'une école régionale à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour des élèves de 4 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère ainsi que profonde.

Pour occuper ce poste, elle précise qu'il faut avoir la capacité de travailler sur plusieurs dossiers en même temps et celle de s'adapter à plusieurs situations. Il faut aussi être ouvert et savoir jongler avec les imprévus. Elle avoue qu'il y a beaucoup de travail de gestion, mais qu'il est important de maintenir un contact humain avec tout le monde. « Je fais le pont entre les éducatrices, les enfants, les enseignants, le personnel de soutien, les parents, la direction et les spécialistes. Pour arriver à offrir un service de qualité, il faut se parler ! »

Cette complémentarité de tous les intervenants et intervenantes a permis de réaliser, par exemple, un déjeuner pour les enfants et leurs parents d'une rare ampleur : « L'an dernier, nous avons servi 189 déjeuners lors de la semaine des services de garde. » De plus, le partage harmonieux des locaux permet aux élèves de bénéficier des gymnases et de la piscine, tout en ayant accès à la patinoire qui se trouve à proximité. « Des activités, il y en a pour tous les goûts ! », ajoute Danielle Landry.

## UNE ÉCOLE SPÉCIALE, DES BESOINS SPÉCIAUX

Parmi les 117 élèves en adaptation scolaire, certains ont des besoins très particuliers qui ne sont pas toujours reconnus. « Selon le ministère de l'Éducation, à 12 ans tu ne peux plus fréquenter un service de garde en milieu scolaire. Par contre, notre réalité c'est qu'on a une clientèle qui a des déficiences motrices ou intellectuelles sévères. Ces élèves doivent être surveillés : on ne peut les laisser aller seuls chez eux. »

« On a donc commencé un projet pilote avec le ministère de l'Éducation en 2004 pour qu'ils bénéficient du service de garde jusqu'à 21 ans. Puisque nous n'avions pas les sommes suffisantes pour combler tous les besoins, nous avons trouvé un organisme du milieu, le Centre du Florès, pour nous suivre dans l'aventure. Avec son aide financière et celle de la commission scolaire, nous offrons le service. Nous pouvons compter sur l'appui et la collaboration du centre de réadaptation Le Bouclier, de l'infirmière de l'école et de tous les intervenants de l'école pour nous épauler au quotidien. »

Danielle Landry

Photos Martin Cayouette

En 2010, c'est devenu un programme qui est chapeauté par le ministère de la Famille. « On doit donc présenter notre projet chaque année, sans savoir si notre initiative sera reconduite. Le montant versé n'est jamais le même. C'est une course au financement », explique-t-elle.

Beaucoup de travail, mais une seule passion vouée à voir les enfants s'accomplir et évoluer dans un milieu stimulant. /

# NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC : ENTENTE DE PRINCIPE RATIFIÉE

FÉLIX CAUCHY-CHAREST *Conseiller CSQ aux communications*

**Une majorité de membres de la CSQ a approuvé l'entente de principe intersectorielle intervenue en décembre dernier dans le cadre des négociations du secteur public. En tout, plus de 80 % des membres de la CSQ ont voté en faveur de l'entente lors de consultations qui se sont déroulées en janvier et en février derniers.**

« Cet appui démontre que les membres ont apprécié le résultat de cette négociation, qui s'est déroulée dans un contexte d'austérité, imposé par un gouvernement idéologique qui ne manifestait, au départ, aucune ouverture à l'égard de nos demandes. Nous avons dû bâtir un rapport de force en nous appuyant sur une mobilisation exceptionnelle de nos membres et en convainquant la population de la justesse de nos revendications », rappelle Louise Chabot, présidente de la CSQ.

## GAINS OBTENUS ET ACQUIS PRÉSERVÉS

« Nous avons réussi à bloquer, à toutes les tables de négociation, les innombrables concessions démesurées recherchées par le gouvernement et, surtout, à préserver des acquis importants durement obtenus au fil des rondes précédentes. Nous avons aussi réalisé des gains en forçant le président du Conseil du trésor à déroger à son rigide cadre financier, auquel il a tenu obstinément jusqu'à la toute fin. Ce n'est pas peu dire », poursuit-elle.

Rappelons, notamment, que les différents gains obtenus par le Front commun viennent plus que doubler les sommes que le gouvernement avait initialement consacrées au renouvellement de nos conventions collectives. Que ce soit par l'augmentation des paramètres salariaux, la reconduction et la création de primes de rétention ou d'inconvénient, ou par l'amélioration des dispositions sectorielles, la négociation a porté ses fruits.

Louise Chabot

Photo François Beauregard

## UN TRAVAIL D'ÉCRITURE QUI SE POURSUIT

Les équipes de négociation travaillent maintenant à la rédaction des textes des conventions collectives. Le respect des discussions intervenues entre les parties et le souci d'assurer la protection des travailleuses et des travailleurs qui bénéficient de clauses remorque au secteur public guident les travaux du Front commun, qui s'assure que le résultat d'écriture reflète bien le sens de la négociation et l'esprit de l'entente de principe conclue.

## TRAVAIL REMARQUABLE ET SOLIDARITÉ EXEMPLAIRE

Louise Chabot tient à remercier les équipes de négociation pour le travail remarquable accompli durant les derniers mois, ainsi que les personnes déléguées qui ont assuré un processus décisionnel démocratique exemplaire, sans oublier l'ensemble des membres et des syndicats de la CSQ pour la solidarité dont ils ont fait preuve au cours de cette négociation. /

## Régimes de retraite universitaire

# Il faut privilégier la libre négociation

SÉBASTIEN LAVERGNE *Conseiller CSQ à la sécurité sociale*
CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

**Le gouvernement Couillard souhaite restructurer les régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire. Si le projet de loi n° 75 tient compte, en partie, des différentes réalités propres à chaque régime, certains aspects demeurent très pénalisants pour les travailleuses et travailleurs ainsi que pour les personnes retraitées.**

Lors de son audience devant la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre des consultations entourant le projet de loi, la CSQ a insisté sur l'importance de la libre négociation et a rappelé les efforts importants qui ont déjà été fournis, au cours des dernières années, par les personnes participantes des différents régimes universitaires afin d'en améliorer la situation financière.

« De grandes concessions ont été faites sur les prestations ainsi qu'un plus grand partage des coûts. Il est à noter que près de 75 % des régimes universitaires prévoient déjà un partage à parts égales des coûts entre les personnes employées et l'employeur, et qu'environ 75 % prévoient un partage des déficits. Et ce sont là des changements qui sont tous intervenus à la suite de la libre négociation entre les parties », affirme Mario Beauchemin, vice-président de la CSQ.

### UNE LIBRE NÉGOCIATION QUI MARCHE

Cette libre négociation a d'ailleurs permis d'apporter des solutions concrètes et appropriées aux différents problèmes. « Lorsqu'il est question de revoir les prestations à la baisse ou d'introduire une hausse de la part assumée par les travailleuses et travailleurs, ces paramètres doivent être négociés entre les parties, sans intervention externe, car ils font partie de la rémunération globale et des conditions de travail », explique-t-il.

Enfin, la CSQ s'est dite favorable à un fonds de stabilisation pour affronter les fluctuations des marchés boursiers, ainsi qu'à doter les parties de nouveaux outils afin de stabiliser le financement des régimes de retraite. /

La Personnelle +
Les protections RésAut CSQ =
la bonne combinaison pour vos besoins en assurance entreprise

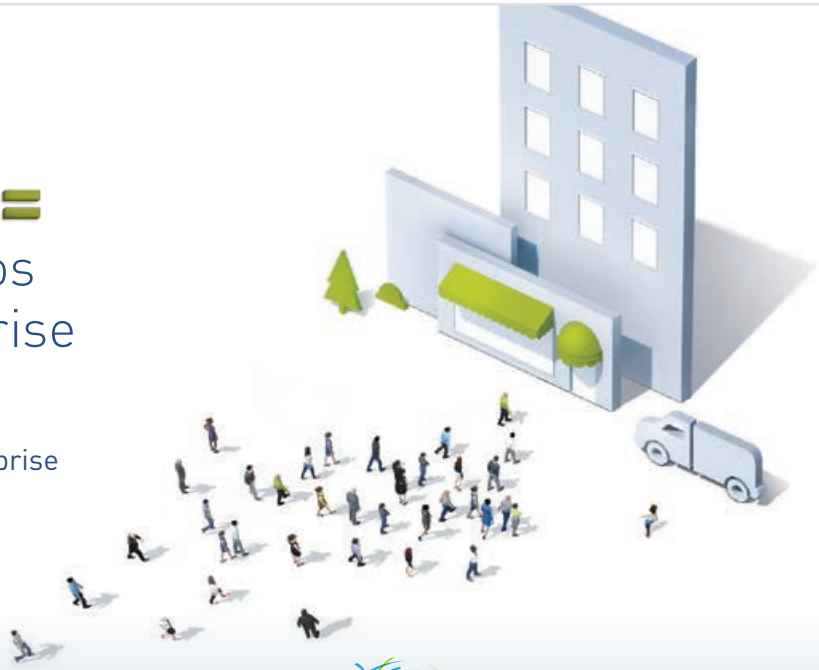

Votre conjoint ou vous êtes propriétaires d'une entreprise ou d'un immeuble d'habitation ?

Nous vous offrons une protection complète pour préserver la valeur de votre investissement.

Demandez une soumission et comparez
1 800 268-3063
csq.lapersonnelle.com/entreprise

Les protections RésAut CSQ
Assurances auto, habitation et entreprise

30 ans de PARTENARIAT

Assureur choisi par la CSQ

laPersonnelle
La bonne combinaison.

Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

# SAUVONS NOTRE RÉSEAU PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

CHRISTOPHER YOUNG *Conseiller FIPEQ-CSQ aux communications*

**Poussés à bout par les assauts répétés du gouvernement libéral contre le réseau de la petite enfance, les éducatrices en CPE, les responsables d'un service de garde en milieu familial, les parents et les Québécoises et Québécois se mobilisent de plus en plus. Leur message : il faut sauver le réseau public de la petite enfance.**

Depuis son retour au pouvoir, le gouvernement libéral s'acharne contre les CPE et l'ensemble des services de garde subventionnés. La modulation des frais de garde a déjà commencé ses ravages : en rendant les garderies privées fiscalement plus avantageuses pour une bonne partie de la classe moyenne, les libéraux poussent de nombreux parents à abandonner le public.

En conséquence, des milliers d'enfants reçoivent maintenant des services de moins bonne qualité. Sans compter que des milliers de parents risquent de recevoir une surprise plutôt salée ce printemps, au moment des impôts...

À cet exode graduel s'ajoutent des compressions annoncées de 120 millions de dollars au réseau des CPE. Malgré la popularité de ces services, le gouvernement a refusé de revenir sur sa décision : pour lui, peu importe les conséquences désastreuses, il y aurait des compressions. Cela démontre un manque de confiance flagrant dans les CPE.

Pourtant, la petite enfance n'a pas été épargnée : des centaines de millions de dollars ont déjà été amputés au réseau au cours des dernières années. Il n'y a plus de viande autour de l'os. Ces nouvelles compressions signifieront nécessairement une diminution de la qualité des services.

## LE VÉRITABLE FONDS DES GÉNÉRATIONS

Devant un tel portrait, il n'est pas surprenant que la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) et la CSQ se mobilisent pour résister à ces mesures néfastes.

Photo Francois Beauregard

« Le réseau public des services de garde à la petite enfance doit demeurer universel et accessible, car il contribue grandement au développement et au dépistage précoce des difficultés d'apprentissage chez les tout-petits. Il permet aussi un meilleur accès au marché du travail pour les femmes. Quant aux familles, il leur offre un soutien essentiel et l'assurance que leurs enfants seront bien outillés, non seulement pour l'école, mais aussi pour l'avenir. C'est notre véritable fonds des générations ! », affirme Louise Chabot, présidente de la CSQ.

## LE GOUVERNEMENT DOIT RECULER

Lors du Conseil général de la CSQ, en janvier dernier, les personnes déléguées ont déterminé que la petite enfance sera au cœur des actions de la Centrale au cours des prochains mois. Nous entendons également être une présence imposante lors des prochaines manifestations à venir, qu'elles soient notre initiative ou celle d'autres groupes ayant à cœur les enfants du Québec.

Mais ce ne sont pas que les membres de la CSQ et de la FIPEQ-CSQ qui montent au front. Malgré le froid hivernal, les premiers mois de l'année ont vu la migration, vers les centres de la petite enfance, de chaînes humaines de parents. Un peu partout au Québec, ces derniers ont bravé la température afin de témoigner leur appui à un réseau de services de garde de qualité et abordable.

## DES ACTIONS À VENIR, PARTOUT AU QUÉBEC

Ces actions ne sont que le début d'une mobilisation citoyenne qui prendra de nombreuses formes, de l'envoi de messages personnalisés aux décideurs politiques aux rassemblements régionaux en passant par des initiatives locales des plus diverses.

Gardez l'œil ouvert pour ne pas manquer les invitations à vous joindre au mouvement pour la sauvegarde du réseau public de la petite enfance. Plus nous serons nombreux, plus le gouvernement devra nous écouter. Il en va de l'avenir de nos enfants. /

# LE MILIEU FAMILIAL PUBLIC, UN MILIEU À CONNAÎTRE

CHRISTOPHER YOUNG *Conseiller FIPEQ-CSQ aux communications*

**Partout au Québec, des dizaines de milliers d'enfants passent leurs journées dans des services de garde en milieu familial publics régis et subventionnés. Moins connus que les centres de la petite enfance (CPE), ces services de garde n'en sont pas moins une pierre angulaire du réseau public québécois de la petite enfance.**

« C'est un milieu sain et encadré, un milieu où les enfants peuvent acquérir leur autonomie, un milieu qui est supervisé et où les enfants s'épanouissent grandement », explique la présidente de l'Alliance des intervenantes en milieu familial (ADIM) du Centre-du-Québec, France Lafond.

Contrairement aux garderies privées non subventionnées, les services de garde en milieu familial publics sont régis et supervisés par le gouvernement. Les enfants y sont en très petits groupes : un maximum de six, ou neuf si la responsable a une assistante.

« Ça rejoint beaucoup les écoles, on part avec l'enfant tout jeune et on l'amène vers l'école », ajoute Kathy Côté, présidente Bas-Saint-Laurent de l'Alliance des intervenantes en milieu familial Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

## LES ENFANTS, LA PRIORITÉ ABSOLUE

En plus de superviser le train-train quotidien des enfants dont elles ont la charge (jeu libre, lunch, collations, sorties extérieures fréquentes, etc.), les responsables d'un service de garde mettent également en place des séances de jeu supervisées, visant à encourager le développement de l'enfant. On y fait, par exemple, du bricolage ou de la peinture afin d'apprendre les lettres, ou de développer la motricité fine de l'enfant. On y applique également des éléments du programme éducatif encadré par le gouvernement.

Pour France Lafond, un des principaux défis, c'est de se renouveler constamment. « Il ne faut pas que ça reste routinier. Il faut toujours chercher des nouvelles choses pour que ce soit agréable pour les enfants. »

## L'AUTRE FACETTE DU MÉTIER

Mais le travail des responsables d'un service de garde est loin de se limiter aux moments passés avec les enfants. « On n'est pas seulement responsable d'un service de garde : on fait aussi l'entretien, la cuisine, l'administration, la comptabilité, bref on s'occupe de tout dans notre service de garde », explique Kathy Côté.

Photo Pascal Ratthé

France Lafond

Photo Rémi Sénéchal

Kathy Côté

De telles tâches impliquent de longues heures de travail le soir ou la fin de semaine. À titre d'exemple, Kathy Côté estime que, chaque semaine, elle devait travailler « facilement de 10 à 15 heures de plus que les heures passées avec les jeunes ».

## UN GAGE DE QUALITÉ

Les horaires chargés ne sont pas le seul défi auquel les responsables d'un service de garde doivent faire face. Avec la modulation des frais de garde annoncée par le gouvernement libéral, au printemps dernier, de nombreux parents ont malheureusement décidé de migrer vers les garderies privées.

Pourtant, la qualité est loin d'être aussi assurée dans le privé qu'au sein d'un service de garde en milieu familial régi et subventionné. « On a des visites surprises d'inspecteurs que le privé n'a pas », explique Kathy Côté. Ces visites servent, par exemple, à s'assurer que les produits toxiques sont hors de la portée des enfants, que les objets dangereux pour les enfants sont cadenassés.

Les responsables d'un service de garde espèrent que leur travail et leur dévouement seront davantage valorisés et respectés par le gouvernement au cours des prochains mois. D'ici là, elles continueront de s'occuper des dizaines d'enfants qui leur sont confiés comme elles savent si bien le faire. /

### VOUS CHERCHEZ UN MILIEU DE QUALITÉ POUR VOTRE ENFANT ?

Le site **monmilieufamilial.org** permet de trouver une place en milieu familial régi et subventionné, chez une responsable syndiquée à la CSQ.

RÉFORME DE L'IMMIGRATION

# Sacrifier la pérennité du français pour satisfaire les entreprises

GABRIEL DANIS *Conseiller CSQ aux dossiers sociopolitiques*

**Le gouvernement Couillard souhaite apporter des changements majeurs dans la façon de sélectionner les personnes immigrantes. Sur l'autel de l'adéquation formation-emploi, il entend sacrifier la connaissance du français, au risque de nourrir la tranquille anglicisation du Québec et de son marché du travail. Pourtant, cette connaissance de la langue est un préalable incontournable au dialogue et au rapprochement interculturels.**

Rappelons que la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, a lancé l'an dernier une consultation visant à doter le Québec d'une nouvelle politique d'immigration, d'inclusion et d'intégration. La CSQ a participé à cette consultation en soumettant une série de propositions visant à faire de la pérennité du français un élément central.

## UN CHÈQUE EN BLANC

Bien que le Conseil exécutif du gouvernement ait accepté la nouvelle politique d'immigration[1], au moment d'écrire ces lignes, elle n'est toujours pas rendue publique, plus d'un an après la consultation. Cela n'a pas empêché le gouvernement de déposer le projet de loi n° 77 visant à moderniser l'actuelle Loi sur l'immigration au Québec. En gardant secrète la politique d'immigration, le gouvernement ne facilite pas le débat public entourant le projet de loi et oblige les acteurs sociaux à anticiper ses intentions.

De plus, la commission parlementaire entourant ce projet de loi n'est ni plus ni moins qu'un simulacre, puisque le gouvernement entend statuer par voie règlementaire – donc sans débat parlementaire – sur plusieurs enjeux. Mieux encore, il ne sera plus tenu de publier ses règlements. À cela s'ajoute la concentration d'un nombre important de pouvoirs entre les mains de la ministre, une tendance observée récemment en éducation et en santé.

C'est donc à signer un chèque en blanc que l'on nous convie.

## L'OBSESSION DE L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI ET… IMMIGRATION !

Selon la nouvelle politique, les immigrantes et les immigrants devront dorénavant soumettre une déclaration d'intérêt à s'installer au Québec. Si leur déclaration s'arrime avec les besoins ponctuels et régionaux du marché du travail, la ministre Weil pourra sélectionner ces personnes de façon prioritaire. Mais qu'en sera-t-il de la pondération accordée à la connaissance du français ? Devant une hypothétique pénurie de la main-d'œuvre, montée en épingle par les organisations patronales, tout indique que le gouvernement abandonnera cet objectif, pourtant central depuis des décennies.

## MAUVAIS CHOIX, CIBLE RATÉE

Une récente étude[2] de l'Institut de recherche en économie contemporaine illustre clairement que le gouvernement rate sa cible en immigration. On y révèle que le gouvernement sous-finance les services de francisation, que les immigrantes et immigrants anglotropes (anglophones ou de pays d'héritage anglo-saxon) s'inscrivent très peu en francisation, qu'ils ont tendance à travailler majoritairement en anglais et qu'ils ont un taux de rétention de beaucoup inférieur aux immigrants francotropes (francophonie et Amérique Latine).

En souhaitant diminuer la pondération accordée à la connaissance du français dans la sélection des immigrants, le nombre d'immigrants anglotropes augmentera nécessairement, ce qui contribuera à accentuer une tendance lourde, soit l'anglicisation graduelle du Québec et du marché du travail.

Pour inverser cette tendance, le Québec n'a d'autres choix : que faire de la connaissance du français un élément important de la sélection des immigrants ; qu'investir massivement en francisation et renforcer le français comme langue de travail. /

### QUI FAIT QUOI ?

**La politique d'immigration du Québec définit les grands axes et les objectifs, tout en orientant les différentes stratégies où sont notamment définis la nature et le volume des niveaux d'immigration.**

**La Loi sur l'immigration au Québec définit les obligations et les responsabilités légales de l'État et du ministère de l'Immigration.**

Photo iStock

### QUÉBEC OU OTTAWA ?

Québec est responsable de la sélection des immigrants économiques (travailleurs qualifiés et investisseurs). Ottawa est responsable de la sélection des réfugiés et des immigrants du programme de réunification familiale, en plus d'être le seul habilité à décerner la citoyenneté canadienne.

1 *Gazette officielle du Québec* (2015). 147e année, n° 47 (25 novembre).

2 INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE (2016). *Le Québec rate sa cible* (janvier).

## Partenariat transpacifique

# UN MARCHÉ DE DUPES À PRENDRE OU À LAISSER

FRANÇOIS BEAUREGARD *Collaboration*

**Dans le plus grand secret, le gouvernement Harper a entériné l'entente de principe du Partenariat transpacifique (PTP). *Nouvelles CSQ* a rencontré Pierre-Yves Serinet, le coordonnateur du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), pour faire la lumière sur cette question. Première partie d'un dossier portant sur un accord qui remet en cause, ni plus ni moins, la souveraineté de l'État.**

### *NOUVELLES CSQ* : LE PTP, QU'EST-CE QUE C'EST EXACTEMENT ?

***Pierre-Yves Serinet*** : C'est un accord de libre-échange entre douze pays de la zone Pacifique, regroupant 800 millions de personnes et représentant environ 40 % de l'économie mondiale. Sous prétexte de favoriser le commerce international et les investissements, il aura pour effet de restreindre grandement le pouvoir des États de légiférer sur des questions d'intérêt public.

### POURQUOI CET ACCORD DEVRAIT-IL NOUS PRÉOCCUPER ?

Cet accord représente un glissement inquiétant du pouvoir de l'État vers les compagnies transnationales et dont le principal effet, à terme, sera d'augmenter leur profit au détriment de l'intérêt public. L'ensemble des politiques publiques est menacé par cet accord ; cela est vrai en matière d'éducation, de santé, de culture et d'environnement. Les citoyens pourraient payer très cher ce laisser-faire économique.

Photo Francois Beauregard

**Pierre-Yves Serinet**

### LES SERVICES PUBLICS NE DEVAIENT-ILS PAS ÊTRE EXCLUS ?

Oui, mais à deux conditions. La première, c'est que le service doit être offert par l'autorité gouvernementale dans un contexte de non-compétition. La seconde, c'est que ces services doivent être livrés à des fins non commerciales. Autrement dit, dès qu'il y a un fournisseur privé, les clauses d'exclusion ne tiennent plus. Or, comme chacun sait, le privé est de plus en plus présent dans une foule de domaines d'intérêt public : l'éducation, la santé, la culture, l'environnement, etc.

### EN QUOI CET ACCORD REMET-IL EN QUESTION LA SOUVERAINETÉ DES ÉTATS ?

Le PTP inclut un mécanisme de règlement des différends qui permet aux entreprises des pays signataires de poursuivre les gouvernements lorsqu'ils prennent des décisions susceptibles d'avoir des répercussions sur leur profit. La portée d'un tel mécanisme, qui était déjà présent dans l'ALENA[1], est maintenant élargie à un plus vaste éventail de politiques publiques. Déjà, en vertu de l'ALENA, le Canada a été poursuivi 39 fois par des multinationales.

Le PTP va multiplier les poursuites, comme celle de quinze milliards de dollars de TransCanada contre le gouvernement américain, en raison de son refus du projet d'oléoduc Keystone XL. Résultat : les États signataires seront de plus en plus frileux à adopter des politiques publiques. Ils risquent de perdre ainsi peu à peu leur souveraineté au fil des décisions d'un tribunal qui n'a aucune légitimité politique.

### LES LIBÉRAUX N'ONT-ILS PAS PROMIS PLUS DE TRANSPARENCE ?

Justin Trudeau a promis un large débat public. Pour le moment, aucune consultation n'a eu lieu, et les signaux en provenance d'Ottawa ne sont pas très encourageants.

### NE POURRAIT-ON PAS AMENDER CET ACCORD ?

Voilà tout le problème ! Les pays se sont engagés à présenter le PTP tel quel à leurs instances. Il est à prendre ou à laisser : on ne peut le modifier. Dans ce cas, mieux vaut ne pas le signer. Il faut avoir le courage de se retirer d'un accord qui ne fait qu'octroyer plus de privilèges à de richissimes compagnies étrangères aux dépens de l'intérêt public.

Contrairement à ce que l'on tente de nous faire croire, nous n'avons pas beaucoup à perdre par le retrait du Canada, puisque 95 % des tarifs sont déjà éliminés par les ententes commerciales existantes.

Signer le PTP, c'est laisser à des intérêts privés le soin de décider de notre avenir collectif en abandonnant la mission fondamentale des États en matière de politique publique. C'est tout simplement inacceptable !

1 Accord de libre-échange nord-américain

# IL EST TEMPS DE METTRE FIN À L'ÈRE DES PARADIS FISCAUX

MAUDE BOULANGER *Agente de communications – Campagnes et Grand public, Oxfam-Québec*

**Chaque dollar perdu dans les paradis fiscaux est une occasion ratée de lutter contre la pauvreté et les inégalités, ici comme ailleurs. La fiscalité, à l'heure actuelle, est au cœur de la crise des inégalités. Les 1 % les plus riches possèdent désormais davantage que les 99 % restants.**

L'évitement fiscal (légal, surtout pratiqué par les entreprises) et l'évasion fiscale (illégale, surtout le fait des particuliers) permettent aux individus les plus riches et aux compagnies de maximiser les richesses qu'ils tirent de l'économie et empêchent les gouvernements de jouer leur rôle, soit celui de financer adéquatement l'éducation, la santé et les services sociaux dont dépendent la classe moyenne et les plus pauvres. Les fuites fiscales concourent à rompre le lien social dont le gouvernement devrait être garant en établissant des mécanismes de redistribution de la richesse.

Dans les pays en développement, les impôts représentent une source de revenus vitale, stable et durable. Selon Oxfam, près d'un tiers de la fortune des riches Africains, soit 500 milliards de dollars, est placé sur des comptes *offshores* dans des paradis fiscaux. On estime que cela représente un manque à gagner fiscal de 14 milliards de dollars par an. Cette somme couvrirait, à elle seule, les soins de santé susceptibles de sauver la vie de 4 millions d'enfants et permettrait d'employer suffisamment d'enseignantes et d'enseignants pour pouvoir scolariser tous les enfants africains.

Au Canada et au Québec, c'est à coup de milliards de dollars que les gouvernements pourraient réinvestir dans les services essentiels s'ils luttaient efficacement contre les paradis fiscaux.

Éliminer les paradis fiscaux est donc une étape critique pour redistribuer la richesse et renverser les inégalités économiques extrêmes.

## PARTICIPEZ À NOTRE ACTION CITOYENNE !

Dans le cadre de la campagne À égalité ! Oxfam-Québec et le collectif Échec aux paradis fiscaux vous invitent à prendre part à une action collective visant à mettre fin à l'ère des paradis fiscaux.

L'objectif ? Rassembler des instances qui représentent formellement les secteurs sociaux et économiques qui sont indirectement touchés par les paradis fiscaux. Il s'agit des domaines et filières d'activité confrontés à des coupes et à des restrictions importantes engendrées par l'incapacité de l'État à générer les revenus qu'il devrait.

Photo Johanne Veilleux

OXFAM Québec

Nous souhaitons mobiliser les acteurs touchés indirectement par ce phénomène autour d'une déclaration commune dénonçant les paradis fiscaux et leurs effets sur la société. Vous avez envie de contribuer à ce projet rassembleur ou d'en savoir plus à son sujet ? Visitez **oxfam.qc.ca/a-egalite** ou écrivez à **boulangerm@oxfam.qc.ca**.

Vous avez envie de mieux comprendre les effets des paradis fiscaux sur votre secteur ? Dès avril 2016, nous lancerons une série de conférences animées par Alain Deneault, chercheur au Réseau pour la justice fiscale Québec et auteur de *Offshore : paradis fiscaux et souveraineté criminelle et Paradis fiscaux : la filière canadienne* (Écosociété). Pour en savoir plus, consultez le site Web d'Oxfam-Québec.

Ensemble, nous pouvons mettre fin à l'ère des paradis fiscaux !

Ensemble, À ÉGALITÉ ! /

## Assurance médicaments 100 % publique

# Québec pourrait économiser 3 milliards de dollars

LISE GOULET *Conseillère CSQ en santé et services sociaux*

**L'adoption d'une assurance médicaments 100 % publique pourrait faire épargner à Québec près de trois milliards de dollars par année. Or, malgré les nombreux rapports d'experts favorables à la mise en place d'un tel régime et malgré un consensus social de plus en plus fort, le gouvernement demeure sourd aux revendications qui lui sont adressées depuis plusieurs années. Toutefois, le vent pourrait tourner…**

Lors d'une rencontre nationale des ministres de la Santé, en janvier dernier, la ministre fédérale, Jane Philpott, a annoncé vouloir évaluer diverses options afin d'améliorer l'accessibilité et le coût des médicaments. Plusieurs priorités ont été abordées, dont la création d'une coalition nationale pour l'achat de médicaments et l'élaboration d'une stratégie pharmaceutique nationale. Très peu de détails ont toutefois été révélés.

Au Québec, bien que le ministre Barrette affirme vouloir mieux contrôler le coût des médicaments, les solutions qu'il met de l'avant, notamment une nouvelle procédure d'appel d'offres pour réduire le coût de certains médicaments, sont jugées insuffisantes ou inadéquates pour corriger globalement la situation, entre autres les problèmes d'équité et d'accès, selon Marc-André Gagnon, expert reconnu en matière de politiques pharmaceutiques.

### DES COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES QUI PROTÈGENT LEURS INTÉRÊTS

Autre élément à considérer, l'accord de Partenariat transpacifique (PTP), dont l'entente de principe a été signée le 5 octobre 2015, permettra d'accroître considérablement la portée et la durée des brevets pharmaceutiques au profit des médicaments de marque. Résultat : les médicaments génériques seront moins accessibles ou carrément inaccessibles en raison de restrictions complètes, ce qui limitera d'autant l'accès à des médicaments abordables. Ainsi, les médicaments de marque seront protégés au détriment des génériques.

Selon Heather Culbert, présidente de Médecins Sans Frontières Canada, le PTP, dans sa forme actuelle, créera de nouvelles barrières économiques et juridiques ; les intérêts commerciaux des pharmaceutiques auront malheureusement préséance sur les besoins en santé publique. Cet accord imposerait un nouveau système de règles qui permettrait de restreindre la capacité des États à légiférer sur des questions d'intérêt public.

### LES MÉDICAMENTS LES PLUS CHERS AU MONDE

**Saviez-vous qu'avec la Suisse, le Québec et le Canada sont les endroits où les médicaments sont les plus chers au monde ? Leur prix est 30 % plus élevé que dans la moyenne des pays développés.**

### IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR

La campagne Le remède aux coupures, ça existe ! bat son plein. À ce jour, plus de 5 372 personnes ont signé la lettre d'appui, à l'intention des députés. Il est encore temps d'agir et de signer la lettre (**remedeauxcoupures.cssante.com**).

Pour la Coalition Solidarité Santé, seule une mobilisation affirmée et constante pourra faire inverser le cours des choses et permettre la mise en place d'une assurance médicaments 100 % publique. Il faut agir sans tarder ! /

## Frais accessoires de santé

# LA VAGUE D'OPPOSITION PREND DE L'AMPLEUR

LISE GOULET *Conseillère CSQ en santé et services sociaux*

**Un accès compromis aux soins médicalement requis : voilà l'une des conséquences directes des frais accessoires de santé, autorisés par Québec, en novembre dernier. Ce virage contrevient également à la Loi canadienne sur la santé. Qu'attend le gouvernement fédéral pour réagir ?**

Un grand nombre d'organisations québécoises et canadiennes, dont la CSQ, ont interpellé la ministre fédérale de la Santé, Jane Philpott, afin qu'elle intervienne rapidement dans le dossier.

« Cette décision crée un dangereux précédent pour l'ensemble des provinces canadiennes. Malgré l'opposition généralisée de nombreux experts de la santé et d'associations médicales et citoyennes et en dépit des sérieuses mises en garde juridiques, le ministre Gaétan Barrette s'est entêté à aller de l'avant, sans tenir compte des graves conséquences éventuelles », explique Sonia Éthier, première vice-présidente de la CSQ.

En janvier, huit associations regroupant plus d'un demi-million de personnes aînées, dont l'AREQ (CSQ), ont mis en garde le gouvernement : les frais accessoires pénaliseront les personnes les plus vulnérables, notamment les aînés qui font face à un appauvrissement galopant.

### LE COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC SÉVÈREMENT CRITIQUÉ

Au fil des ans, les frais accessoires de santé n'ont cessé de poser problème. Sous la pression, le Collège des médecins du Québec a finalement clarifié son code de déontologie afin de corriger la situation.

Or, malgré les nouvelles directives émises, « les médecins ont continué d'imposer des frais accessoires et le Collège n'a pas veillé à faire appliquer son propre code de déontologie, préférant négocier des remboursements avec les patients formulant des plaintes ». Voilà ce que révèle une récente étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques[1].

L'intérêt de l'ordre professionnel pour la protection du public y est sérieusement mis en doute. Ajoutons que le cabinet Grenier Verbauwhede, responsable du recours collectif contre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec sur cette question, soulève les mêmes enjeux.

### METTRE DU SABLE DANS L'ENGRENAGE

Le nouveau règlement, définissant la nature et l'ampleur des frais accessoires qui seront autorisés au Québec, n'a toujours pas été rendu public. Aussi, il est nécessaire et urgent de riposter en démontrant qu'un tel système sera contre-productif en plus d'être inéquitable. Il faut maintenir la pression et empêcher le ministre Barrette d'élargir, par voie réglementaire, la facturation de frais de santé.

Sonia Éthier

Photo François Beauregard

### IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR FAIRE RESPECTER NOS DROITS !

- ✓ Informez-vous systématiquement de la légalité des frais facturés auprès du Collège des médecins du Québec au **cmq.org/fr/nous-joindre.aspx** et portez plainte contre un médecin dont le montant de la facture est abusif ou illégal.
- ✓ Exigez une facture détaillée lorsque l'on vous réclame des frais.
- ✓ Témoignez de toute situation de facturation de frais de santé qui compromet l'accessibilité et l'universalité des soins à **ccpsc.qc.ca/fr/registre**.
- ✓ Réclamez un débat public sur cet enjeu lors de vos interventions publiques ou directement auprès du ministre à **ministre@msss.gouv.qc.ca**.

1 HÉBERT, Guillaume, et Jennie-Laure SULLY (2015). *Les ordres professionnels peuvent-ils garantir la protection du public ?*, [En ligne] (novembre), Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 16 p. [iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/OP_WEB.pdf].

# PALESTINE : UNE ENSEIGNANTE D'ICI TÉMOIGNE

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

**Une délégation syndicale de huit personnes a participé à un stage en Palestine organisé par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), en septembre 2015. Deux membres de la CSQ, Lucie Dumoulin et Catherine Babin[1] étaient du nombre. Lors du Conseil général de la Centrale, en janvier dernier, Lucie Dumoulin a témoigné de son expérience.**

**2 856** c'est le nombre d'écoles primaires et secondaires en Palestine, dont 349 sont administrées par l'UNRWA[2] (camps de réfugiés) et 49 sont des institutions postsecondaires, incluant 14 universités.

**3 000** c'est le nombre de salles de classe manquantes à Jérusalem-Est[3].

À Gaza, il est **pratiquement impossible de réparer ou de reconstruire** les 273 écoles et les 12 institutions d'enseignement postsecondaire endommagées ou détruites par l'armée israélienne en août 2014.

« Avant ce voyage, je saisissais de façon très vague qu'un peuple quelque part au Moyen-Orient se bat pour son territoire. En fait, je n'avais compris qu'une infime partie d'une réalité beaucoup plus grande. »

Le choc est brutal pour Lucie Dumoulin. « Les territoires palestiniens sont cernés par Israël. Pour se déplacer, il faut traverser les *checkpoints* et subir l'humeur des soldats surveillant. » Ces contrôles rythment le séjour de la délégation. « On dormait à des endroits différents chaque soir. Le jour, on se déplaçait de territoire en territoire. »

Le stage est intense. Pendant douze jours, c'est la visite des quartiers, des colonies israéliennes, des villes enclavées, des camps de réfugiés, des camps de Bédouins. Les rencontres avec les organisations syndicales, les organisations de défense des droits de la personne et de solidarité se succèdent. Les échanges avec des intellectuels, des militantes et des militants palestiniens ou israéliens et des groupes de femmes sont passionnants et riches d'informations.

« Nous avons rapidement constaté le non-respect des conventions internationales. Le mur, la multiplication des colonies illégales de peuplement israélien, les déplacements forcés de populations, la monopolisation des ressources et les contrôles militaires briment les droits fondamentaux des Palestiniens. La fragmentation du territoire menace l'accès aux écoles pour les enfants et la survie économique de villages entiers, Israël accaparant illégalement les terres agricoles et les ressources en eau. »

## L'ESPOIR, LE SEUL ET UNIQUE PORT D'ATTACHE

« Quand universités et écoles sont bombardées ou volontairement détruites, quand étudiants et professeurs sont dans l'impossibilité d'atteindre leurs salles de cours à cause des *checkpoints* militaires, du mur de l'apartheid ou des gaz lacrymogènes fournis, notamment, par les États-Unis, quand les conférenciers étrangers sont quotidiennement privés par Israël du droit d'entrer dans les Territoires occupés, quand les institutions d'enseignement sont incapables d'importer du matériel ou des manuels scolaires, on peut imaginer les difficultés rencontrées par les jeunes Palestiniens dans leur parcours académique. »

Lucie Dumoulin revient bouleversée de son stage. Elle en retient l'attachement d'une population à son territoire, l'espoir d'une libération et, qu'un jour, justice lui sera rendue. /

**Pour se rendre à l'école, les enfants de la communauté bédouine Khan al-Ahmar empruntent un tuyau d'égout passant sous une route réservée aux colons.**

## LE CISO A BESOIN DE NOTRE APPUI

En adhérant au CISO, en tant que membre individuel ou organisme syndical, vous pourrez participer aux activités de formation, accueillir des invités du Sud, prendre part à des stages et plus encore ! Visitez **ciso.qc.ca**.

1 Lucie Dumoulin est membre du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (CSQ) et Catherine Babin est membre du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (CSQ).

2 Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

3 ROM, Yonatan, Aviv TATARSKY et Me Oshrat MAIMON (2014). *Shortage of Classrooms in East Jerusalem – Annual Survey*, [En ligne], Ir Amin, 14 p. [www.ir-amim.org.il/sites/default/files/education%20report%202014.pdf].

# UNE VICTOIRE IMPORTANTE POUR LES PERSONNES TRANS

NATHALIE CHABOT *Conseillère CSQ à l'action professionnelle*

**Belle victoire pour les personnes trans : après des années d'attente, de discussions et de mobilisation, il est désormais plus facile pour ces personnes de demander un changement à la mention de sexe figurant sur l'acte de naissance. S'il s'agit d'un pas important, la lutte, elle, n'est pas finie pour autant. *Nouvelles CSQ* retrace le chemin parcouru par la communauté LGBT dans cette bataille importante.**

Il n'y a pas si longtemps, une personne dont l'identité de genre ne correspondait pas à la mention de sexe apparaissant sur ses papiers devait nécessairement avoir subi un traitement médical ou une intervention chirurgicale pour pouvoir déposer une demande de modification. Or, en décembre 2013, le projet de loi nº 35 est venu changer la donne en supprimant cette obligation inscrite au Code civil.

## UNE PREMIÈRE VICTOIRE, DE NOUVELLES EXIGENCES

Si l'adoption de ce projet de loi a marqué une étape importante, rapidement de nouvelles embûches sont apparues, avec la publication, un an plus tard, d'un règlement comportant de nouvelles exigences. En effet, la personne devait avoir vécu en tout temps, durant deux ans, sous l'apparence du sexe pour lequel le changement était demandé.

De plus, sa demande devait être accompagnée d'une déclaration, sous serment, d'une connaissance attestant qu'elle avait bel et bien vécu en continu, depuis au moins deux ans, sous cette apparence. Enfin, la demande devait être accompagnée d'une lettre d'un spécialiste de la santé confirmant que son identité de genre ne correspondait pas à la mention de sexe figurant sur son acte de naissance et attestant que cette demande était appropriée.

Photo iStock

## UNE MOBILISATION QUI A PORTÉ FRUIT

La communauté des lesbiennes, gais, bisexuels et trans (LGBT) a fait preuve, une fois de plus, d'une capacité de mobilisation et d'intervention exemplaire en commission parlementaire. Les propositions soumises ont fait progresser le débat, et des modifications importantes ont été apportées au projet de règlement qui est finalement entré en vigueur le 1er octobre 2015.

Désormais, une personne trans demandant un tel changement doit déclarer, sous serment, que la mention de sexe demandée est celle qui correspond le mieux à son identité de genre et qu'elle comprend tout le sérieux de la démarche. Sa demande doit être accompagnée d'une déclaration, sous serment, d'une personne attestant la connaître et pouvant témoigner du sérieux de sa démarche.

## DES DÉFIS IMPORTANTS DEMEURENT

Le Québec, reconnu comme chef de file dans la défense des droits des personnes LGBT, a démontré, une fois de plus, son ouverture. L'assouplissement du processus rendra la vie des personnes trans plus facile, mais des défis importants demeurent à l'heure actuelle.

En effet, pour les parents qui entreprennent une transition, cette démarche implique que des modifications doivent être faites sur les papiers d'identité de leurs enfants. De plus, il n'est toujours pas permis de faire une demande de changement de la mention de sexe avant l'âge de 18 ans.

Enfin, seules les personnes possédant la citoyenneté canadienne et vivant depuis au moins un an au Québec peuvent déposer une telle demande. Cela constitue un autre obstacle de taille pour les personnes trans nouvellement arrivées au Québec et qui, bien souvent, ont quitté leur pays parce qu'elles y étaient persécutées. /

# « L'AUSTÉRITÉ EST SEXISTE »

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

**Les politiques du gouvernement Couillard nuisent aux femmes. Interpellés, ses ministres refusent d'en considérer les effets ou nient les faits. « L'équilibre budgétaire n'est qu'un outil neutre et technocratique, une politique qui n'a rien de sexiste », répètent-ils, comme un mantra. Ils n'aspirent qu'à une gouvernance technocratique et comptable. Le principe de l'égalité entre les sexes s'en trouve sacrifié, et ce sont les femmes qui en souffrent le plus. C'est le constat que livre, avec brio, Aurélie Lanctôt dans *Les libéraux n'aiment pas les femmes*.**

## *NOUVELLES CSQ* : DANS VOTRE ESSAI, VOUS PORTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX AINSI QU'AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES. QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS SURPRIS ?

***Aurélie Lanctôt*** : Les attaques contre ces réseaux sont pires que ce que je croyais au départ. Qu'elles soient infirmières, enseignantes, orthopédagogues ou travailleuses communautaires, toutes les femmes interrogées m'ont dit : « C'est idéologique ce qu'on vit. On le sait, on le sent ! »

Photo Jean-François Leblanc

**Aurélie Lanctôt**

## SELON VOUS, LA SITUATION QUI PRÉVAUT ACTUELLEMENT DANS LE RÉSEAU COMMUNAUTAIRE EST-ELLE RÉVÉLATRICE DE LA GOUVERNANCE NÉOLIBÉRALE ?

Absolument ! Ce que le système public ne peut plus prendre en charge se retrouve dans les organismes communautaires. Ils sont alors confrontés à de nouveaux problèmes, car les besoins, eux, n'ont pas disparu.

Par exemple, les maisons pour femmes victimes de violence sont débordées par l'arrivée de femmes sans ressources ou aux prises avec des troubles de santé mentale et ne sachant plus où aller. La pauvreté prend un nouveau visage : elle est plus diversifiée, mais aussi plus subtile, moins visible.

## VOUS AFFIRMEZ QU'EN ÉDUCATION, LE GOUVERNEMENT SÈME LES GRAINES D'UN VÉRITABLE DÉSASTRE…

L'éducation publique doit permettre l'égalité des chances. Or, en coupant aveuglément dans les services aux élèves, en surchargeant les classes – ce qui diminue la qualité de l'enseignement –, c'est toute une génération que l'on sacrifie sur l'autel de la rigueur budgétaire.

Actuellement, les jeunes en difficulté n'ont pas accès aux ressources pour terminer leurs études. L'enseignante se demande qui, dans ses élèves, obtiendra son diplôme du secondaire. Le décrochage s'installe, particulièrement chez les filles, alors que les ressources professionnelles sont de plus en plus absentes de nos écoles. Dans 15 ou 20 ans, nous en constaterons les dégâts. Et cela nous coûtera beaucoup plus cher à « réparer ».

## VOUS CRITIQUEZ SÉVÈREMENT L'ORGANISATION DU TRAVAIL QUE TENTE D'IMPOSER LE GOUVERNEMENT…

Non seulement on impose au personnel de la santé un rythme de travail qui n'a aucun sens, mais, en plus, on en liquide le sens. Le soin n'est plus le soin, c'est la production de la guérison. Dans les milieux de la santé, la relation d'aide, qui est tellement importante, disparait sur l'autel de l'efficacité. Le vocabulaire est emprunté au monde de la production, avec des objectifs quantifiés à atteindre. C'est hallucinant !

## SELON VOUS, LE QUÉBEC PLONGE DANS LA NOIRCEUR. L'INDIFFÉRENCE DES LIBÉRAUX FACE AUX CONSÉQUENCES DE LEURS DÉCISIONS VOUS INDIGNE…

Je sais, c'est un propos pessimiste, mais on a grugé jusqu'à l'os, et il ne reste plus rien… Les conséquences sont dramatiques, particulièrement pour les femmes. Une alternative est possible. Il faut développer une réponse démocratique, proposer un contre-projet, se mobiliser pour contrer l'hégémonie du discours public. Cela prend beaucoup d'éducation politique, ce n'est pas gagné, mais les mobilisations actuelles donnent espoir. /

# UN PRINTEMPS REMPLI D'ACTIVITÉS EVB-CSQ

ÉRIC LAROCHE *Conseiller EVB-CSQ*

**Après un automne chaud et un hiver plus ou moins hivernal, les Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) vous proposent un menu qui bourgeonne d'activités et d'implication. Et pourquoi ne pas en profiter pour souligner l'apport de vos responsables et de vos élèves dans vos milieux respectifs ? Pour plus d'information, rendez-vous sur le site evb.lacsq.org.**

## Session nationale EAV-EVB

Une deuxième session nationale EAV-EVB aura lieu les 7 et 8 avril 2016, à Saint-Paulin. Nous aurons le plaisir ensemble de conclure l'année scolaire 2015-2016 et de préparer la prochaine année. Au plaisir de vous y revoir ! Pour plus d'information et pour vous inscrire, communiquez avec Stéphanie Martel, à **martel.stephanie@lacsq.org** ou au 418 649-8888.

Tous les détails sur **ifocus22.com**

## JE M'ENGAGE, TU T'ENGAGES, ONSENGAGE.ORG

Trois colloques ont eu lieu déjà cette année, afin d'outiller les jeunes pour qu'ils puissent eux-mêmes s'engager et changer le monde à leur façon. Pour découvrir leurs réalisations et faire connaître les vôtres, ou tout simplement pour encore mieux préparer vos événements de l'an prochain, visitez la nouvelle mouture du site **onsengage.org**.

## Cercle Monique-Fitz-Back et Papillons d'or

Visitez la section **Événements** du site EVB-CSQ pour mieux connaître les critères de chaque prix, préparer vos nominations et nous les acheminer avant le 31 mai 2016. Restez à l'affût de l'*Info EVB-CSQ* et du site pour plus d'information quant à la remise des prix. Une belle surprise à l'horizon !

## MARCHE MONDE

La Marche Monde se déroulera le 6 mai 2016, à Montréal. La Marche Monde peut aussi se vivre au primaire ! Pour plus d'information, communiquez avec Jean-Olivier Paquin : 514 905-1033 ou 1 877 937-1614, poste 289.

## UN APPUI DE TAILLE POUR LE MOUVEMENT EVB-CSQ

Le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) bénéficie, depuis plusieurs années, d'un important appui du **Fonds de solidarité FTQ**. Langis Beaulieu, coordonnateur du Fonds de solidarité FTQ, explique pourquoi ce géant de l'investissement a choisi d'appuyer les EVB-CSQ dans leurs actions d'éducation pour un monde viable.

### Montréal accueillera le Forum social mondial

Le Forum social mondial 2016 marquera l'histoire comme étant le premier événement de ce genre à se tenir dans un pays du Nord. Cet événement, qui aura lieu du 9 au 14 août, à Montréal, rassemblera entre 50 000 et 80 000 personnes du monde entier. L'Espace jeunesse sera aussi sur les lieux, et la CSQ sera présente. Pour savoir comment vous pouvez vous impliquer et impliquer vos jeunes, consultez le site du forum (**fsm2016.org**) ou la page Facebook de l'Espace jeunesse (**facebook.com/EspaceJeunesse2016**).

# LES « SUPERHÉROS » DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

**La CSQ a participé au lancement des Journées de la persévérance scolaire (JPS), le 15 février dernier, ayant pour thème « Soyez un superhéros : la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous ».**

S'adressant aux médias, Louise Chabot a déclaré : « Je ne suis pas une héroïne de la persévérance scolaire, mais ce que font les membres que je représente à la CSQ, c'est héroïque. Je désigne donc comme superhéros de la persévérance scolaire le personnel de l'éducation : les éducatrices en petite enfance, les enseignantes et enseignants, le personnel de soutien et les professionnelles et professionnels de l'éducation. Ce sont eux qui, chaque jour, accompagnent, guident et outillent nos élèves, nos étudiants et nos adultes dans les écoles du Québec afin qu'ils puissent réussir. Ce sont eux, les vrais héros de la persévérance scolaire ! »

Rappelons que les JPS, une initiative du réseau des Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec, ont eu lieu du 15 au 19 février 2016. Le réseau souhaitait réitérer l'importance que chacune et chacun de nous peut avoir dans le parcours scolaire d'un jeune et dans la valorisation de l'éducation en soulignant le rôle primordial de tous ceux et celles qui posent des actions dépassant le cadre traditionnel de leur fonction.

# Le prix Ruban mauve est de retour

La Fondation Jasmin Roy remettra, une fois de plus cette année, le prix Ruban mauve en collaboration avec le Groupe Banque TD. Ce prix, accompagné d'une bourse de 2 500 $, sera remis à une école s'étant démarquée par ses initiatives en matière de lutte contre l'homophobie. Il s'agit d'une reconnaissance du travail effectué par le personnel de l'établissement d'enseignement, soit l'ensemble de ses réalisations et de ses interventions permettant de contrer et de prévenir l'homophobie.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire accessible à l'adresse suivante : **fondationjasminroy.com/pour-les-ecoles/prix-ruban-mauve**. La date limite est le 31 mai 2016.

# CONNAISSEZ-VOUS LE PRIX ÉCOLE EN ROSE ?

La Fondation Jasmin Roy et la Banque Royale du Canada remettront, pour la première fois, le prix École en rose dans le cadre de la journée internationale contre le harcèlement, la discrimination, l'homophobie, la transphobie et la transmysoginie. La Fondation Jasmin Roy invite les écoles à souligner la journée du 13 avril prochain en organisant des activités dans leur établissement et en portant un chandail rose. Le prix remis sera d'une valeur de 2 500 $.

Vous avez jusqu'au 31 mai 2016 pour soumettre la candidature de votre école en remplissant le formulaire accessible à l'adresse suivante : **fondationjasminroy.com/pour-les-ecoles/prix-ecole-en-rose**.

## Projet de loi nº 87 sur la protection des lanceurs d'alerte

# UNE BONNE INITIATIVE À RENFORCER, SELON LA CSQ

La CSQ a accueilli favorablement le projet de loi nº 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics. Pour la CSQ, il ne fait aucun doute : la protection des lanceurs d'alerte permet de maintenir un système public efficace, sain et libre de toute corruption. En commission parlementaire, la CSQ a toutefois demandé des modifications afin d'améliorer la protection offerte à tous les employés de l'État québécois. Elle a aussi proposé des modifications pour bonifier le projet de loi et renforcer la protection qu'il devrait assurer aux lanceurs d'alerte. La CSQ a aussi demandé qu'on étende la protection assurée aux lanceurs d'alerte à toute personne qui demande conseil ou s'informe en vue d'une éventuelle divulgation.

1

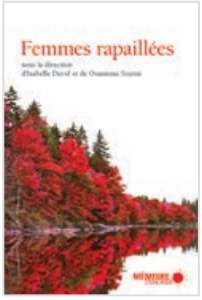

2

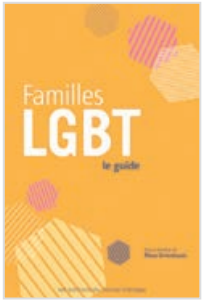

3

4

5

## 1. INÉGALITÉS

**Seuil**

Depuis près de 50 ans, l'économiste de renom Anthony Atkinson creuse les questions de la répartition des richesses, des inégalités et de la pauvreté, tout en cherchant à trouver comment renverser la tendance. Ce livre accessible au contenu riche et très intéressant permet de mieux comprendre cet enjeu complexe aux conséquences importantes. L'auteur présente également des propositions concrètes pour réduire les inégalités et déboulonne les objections classiques des conservateurs. De plus, Anthony Atkinson propose, entre autres, la restauration d'une fiscalité très progressive ; une offre garantie d'emploi public au salaire minimum pour les chômeuses et chômeurs ainsi qu'un cadre légal de négociation qui rééquilibre le rapport de force entre syndicats et actionnaires. Un livre à lire et à relire !

## 2. FEMMES RAPAILLÉES

**Mémoire d'encrier**

Gaston Miron a dédié *L'homme rapaillé* à sa fille, Emmanuelle. Près d'un demi-siècle plus tard, quarante-et-une femmes poètes d'ici et d'ailleurs, de générations et de sensibilités différentes, prennent à leur tour la parole. Ensemble elles abordent, par la poésie, une multitude de thèmes, dont l'avenir, l'enfance, le territoire, l'amour, la famille, l'engagement ainsi que la quête de soi, de l'autre et du monde... Un recueil touchant et inspirant.

## 3. FAMILLES LGBT, LE GUIDE

**Éditions du remue-ménage**

Si des progrès importants ont été faits au Québec, il demeure certains préjugés quant aux familles homoparentales et transparentales. Sous la direction de Mona Greenbaum, cet ouvrage collectif réunit à la fois des informations issues des plus récentes recherches, des conseils et des témoignages. Il s'adresse non seulement aux parents ou futurs parents LGBT, mais également à toutes les personnes qui sont en contact avec eux, particulièrement dans les écoles et les établissements de santé.

## 4. LETTRES OUVERTES À TOUS LES TERRIENS

**Rue du monde**

Des enfants de partout sur la planète racontent leur quotidien, leurs rêves, leurs colères, leur fierté et leurs blessures. Ils posent des questions sur l'avenir de la Terre, de ses populations et de l'environnement. Leurs mots forment des lettres et des poèmes touchants et désarmants. Les textes ont été recueillis lors d'ateliers d'écriture menés dans des écoles des quatre coins du monde. Un ouvrage à découvrir.

## 5. L'INVENTION DE M. MONSIEUR

**Scholastic**

M. Monsieur ne supporte pas les petites chenilles voraces qui s'en prennent à ses fleurs préférées. Horrifié par la découverte d'une fleur aux pétales grignotés, il s'attaque au problème en inventant une machine pour les capturer. Toutefois, sa machine est plutôt polluante... Parviendra-t-il à la modifier pour en tirer des effets bénéfiques pour l'environnement ? Ce conte, aux illustrations douces et poétiques, invite les enfants âgés de 4 à 8 ans à réfléchir à l'impact de leurs gestes sur l'environnement.

fondsftq.com

# LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ !

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au **1 800 361-5017**.

FONDS de solidarité FTQ

CSQ

lacsq.org

# Soyez remboursés en moins de 48 heures!

En plus d'assurer un remboursement **en moins de 48 heures***, effectuer une réclamation en ligne ou en utilisant l'application SSQ Services mobiles vous permet d'obtenir une confirmation immédiate du montant remboursé.

**Rendez-vous au ssq.ca/acces pour profiter de ces avantages dès aujourd'hui!**

* Pour la majorité des soins.

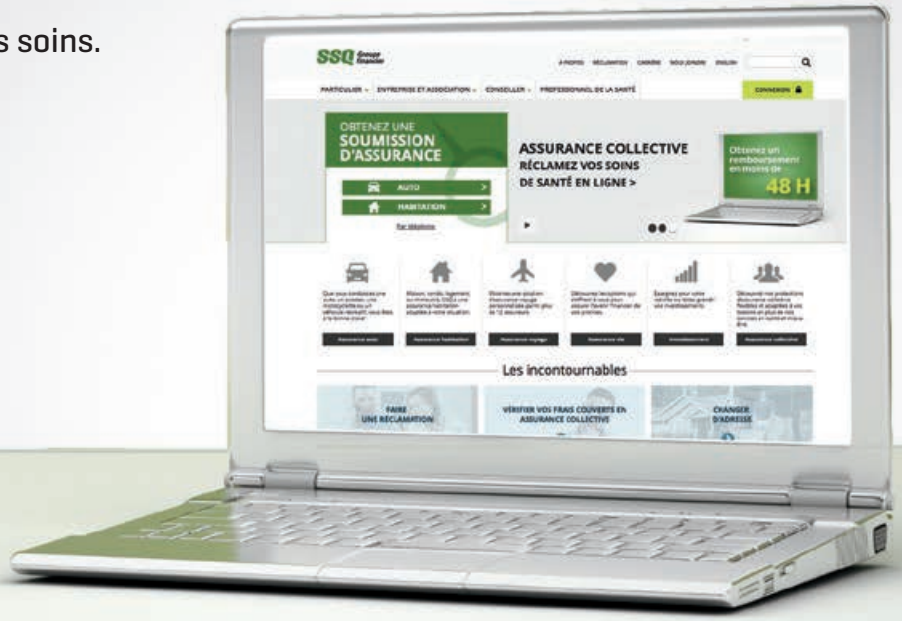


SSQ Groupe financier

*Les valeurs à la bonne place*

ssq.ca

50413